

Tous devant l'ambassade de l'apartheid

Mercredi 28 août, métro Invalides

18 h

Rouge

Guadeloupe

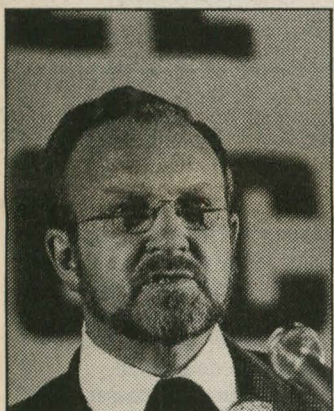
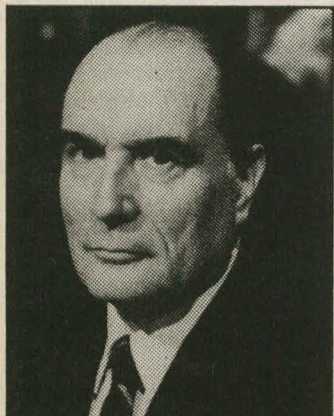
Le volcan se réveille

p. 6/7

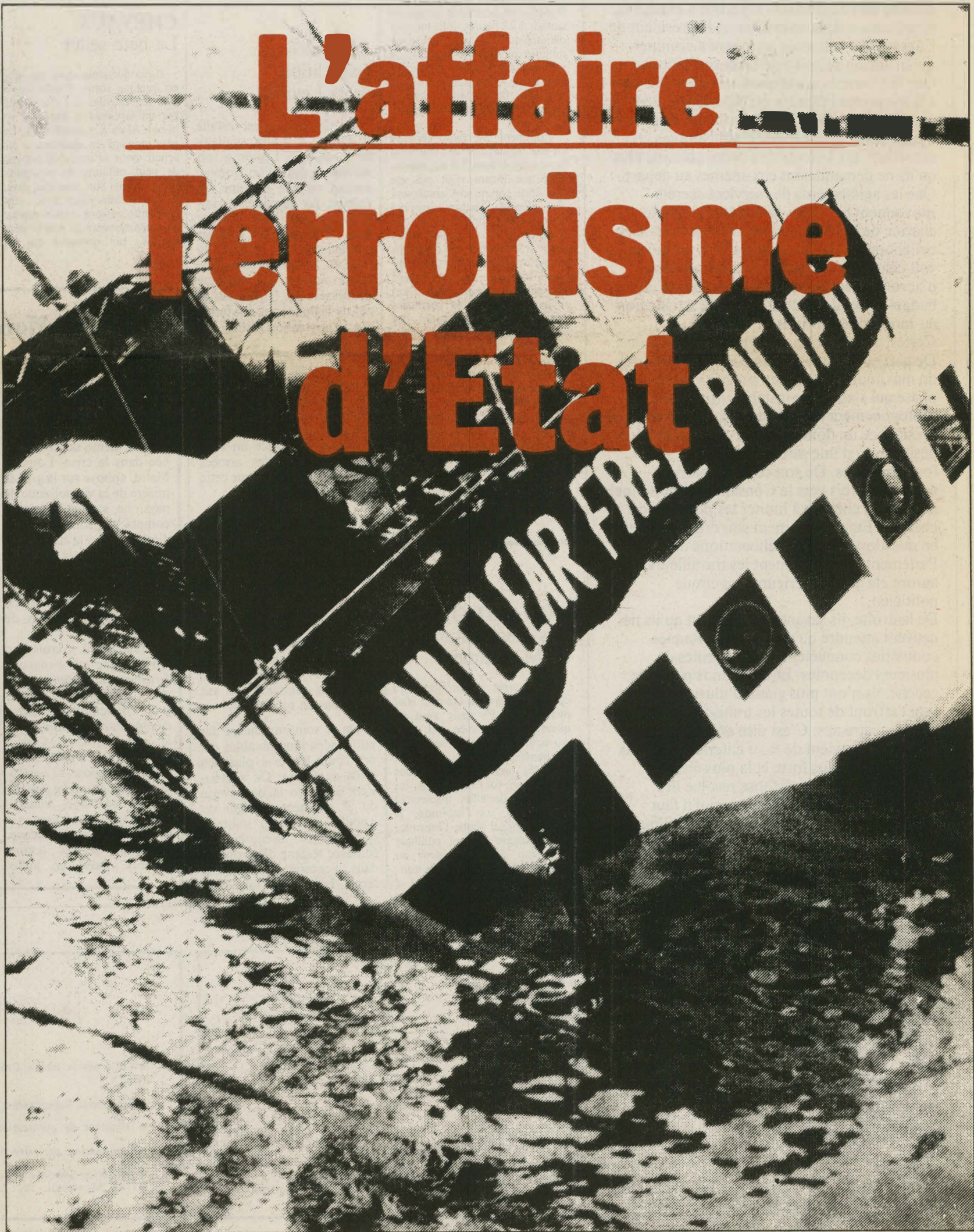
M1578 N°1172 6,50F

Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IV^e Internationale)

du 22 au 28 août 1985



L'affaire Terrorisme d'Etat



L'été de la cohabitation

Par Christian Picquet

Pour les historiens, la cohabitation aura commencé cet été 1985. Les gouvernants socialistes ne se contentent en effet plus de donner des gages à la droite et au patronat. Résignés à leur défaite en mars 1986, ils préparent dès aujourd'hui les conditions d'une collaboration loyale entre le chef de l'Etat et une majorité parlementaire de droite. Leurs principales décisions des mois de juillet et août vont dans le même sens.

Qu'il faille renouveler une partie de la Haute autorité de l'audiovisuel alors que s'engage la privatisation de la télévision, et le président de l'Assemblée nationale ne trouve à nommer qu'un ancien plumitif de l'Action française. Que le Conseil constitutionnel mette son veto à la loi sur les élections en Nouvelle-Calédonie et l'on s'empresse de faire droit aux exigences des caldiches, représentant Nouméa et accordant aux tenants de l'ordre colonial plus qu'ils ne demandaient eux-mêmes au départ. Que les agissements des services secrets provoquent un de ces scandales qui fait le charme de la V^e République et c'est un ancien collaborateur de De Gaulle à l'Elysée qui se voit chargé de l'enquête. Le tout sur fond d'austérité accrue et de mise au point d'un budget scélérat qui donnent toute satisfaction au monde des affaires.

Certes, cohabitation ne signifie pas armistice. De part et d'autre, chacun cherche à disposer du maximum d'atouts en prévision d'une phase qui s'annonce instable. Mitterrand fait subrepticement passer un décret attribuant à la présidence un domaine réservé en matière de désignation d'une série de hauts fonctionnaires. De son côté, se tournant encore une fois vers le Conseil constitutionnel, la réaction cherche à limiter les pouvoirs du chef de l'Etat, notamment son droit à remettre en question certaines délibérations du Parlement. Mais rarement les travailleurs auront été aussi extérieurs à ce cirque politicien.

De la droite, ils savent parfaitement qu'ils ne peuvent attendre qu'un regain d'attaques contre des conquêtes sociales vieilles de plusieurs décennies. Et des grands partis de gauche, ils n'ont plus guère d'illusions, ayant subi l'affront de toutes les trahisons possibles depuis quatre ans. C'est dire avec quelle urgence il convient de faire entendre une voix alternative, la plus forte et la plus unitaire possible : celle de la défense résolue des intérêts populaires. C'est ce à quoi il faut s'atteler, dès les prochaines semaines. Pour que la débandade et le désespoir ne soient pas au bout du chemin.

MEDIAS L'intox exclusive

Au début de l'affaire Greenpeace, France-Inter, la radio d'Etat, a cru tenir son scoop. Le samedi 10 août, au journal de heures, un journaliste de la rédaction, ex-UNR, au placard depuis longtemps, est le premier à nous annoncer que les Turenge sont bien des officiers de l'armée française mais dont la mission — rassurez-vous — n'était que de surveiller le *Rainbow Warrior*. Picard prétend même lire le téléx qui spécifiait leur mission. Un texte qui n'est même pas codé... curieux pour un « courrier défense » !

Le lendemain, l'enquêteur de choc revient sur les ondes, avec cette fois une certitude : ce sont les Britanniques qui ont fait le coup et se sont ensuite arrangés pour faire porter le chapeau aux Français. Règlements de comptes inter services. Les Anglais n'auraient pas apprécié qu'un Exocet français coule l'un de leurs navires pendant la guerre des Malouines. Et la preuve, Picard croit la tenir le dimanche quand, à 22 heures, il lit un tract délirant qu'il dit avoir reçu deux minutes plus tôt et signé « Les vétérans du Vietnam d'Afrique. That's true ». Dans ces trois mots d'anglais, Picard voit la confirmation de sa piste britannique. Ubuesque !

Comment une radio sérieuse a-t-elle pu diffuser des informations aussi bidons ? Il est impossible que Picard n'ait pas été cautionné : on ne sort jamais seul d'un placard. Dès lors, ceux qui l'ont soutenu ont-ils pensé que soulever le lièvre anglais allait servir à détourner les soupçons du gouvernement français ? Bizarre, lorsqu'on sait que Picard est surtout connu, dans son milieu, pour être le secrétaire général de l'Association des journalistes parachutistes, auteur de mauvais romans policiers imprégnés d'une forte odeur d'anticommunisme, et que, deux jours auparavant, Bernard Tricot avait été chargé de l'enquête.

Son « exclusivité » a toutes les allures d'une mini-campagne d'intoxication, comme il en fleurit à chaque fois qu'éclate un scandale de barbouzes.

COHABITATION Les mésaventures de M. Baumet

M. Baumet est président du conseil régional du Gard. Il était membre du PS mais avait eu quelques ennuis avec son parti. Au point qu'il en fut exclu, tout en bénéficiant de son soutien pour les prochaines régionales (compliqué, tout ça !). Puis, un beau matin de juillet, insolent et cruel selon son habitude, le *Journal officiel* publie l'information fatidique rendant publique l'adhésion de ce sénateur au groupe RPR. Ce coup de tonnerre dans le ciel du Gard a

laissé tout ce beau monde politique pantois.

Personne n'avait été mis au courant de cette mutation, à l'exception du grand couturier Chirac qui avait pris toutes les mesures de ce retournement de veste. L'émotion fut grande chez les socialistes du Gard qui n'envisageaient pas la cohabitation sous cette forme. Mais il fut encore plus grand parmi les RPR locaux, le maire de Nîmes, Jean Bousquet, voyant arriver d'un mauvais œil un nouveau concurrent pour les élections.

Isolé, rejeté de toutes parts, l'homme qui avait fait don de sa personne à l'union nationale se retrouva dès lors seul avec sa conscience, c'est-à-dire vraiment seul. Mais ce drame de la solitude connaît enfin un heureux dénouement. Baumet vient de s'inscrire au groupe des « non-inscrits ». L'homme à la veste réversible vient de voir sa vocation nationale brisée !

GUYANE Expédition de la Légion

En Guyane, où est installé le Centre d'études spatiales de Kourou, la Légion a fort mauvaise réputation comme partout où elle a traîné ses guêtres. La dernière expédition punitive des « petits gars » du 3^e régiment étranger d'infanterie, au milieu du pont du 15 août, s'est soldée par un mort et une vingtaine de blessés. Ces hordes sauvages de légionnaires ont terrorisé la population civile.

Hernu, le patron des légionnaires en sa qualité de ministre des Armées, a oublié les temps anciens où il estimait que « la Légion a fait son temps ». Il s'est contenté d'envoyer sur place un contrôleur général des armées pour faire la lumière sur cette ténébreuse affaire.

L'affaire tombe mal pour le malheureux ministre déjà éclaboussé par les bavures des agents de la DGSE dans le Pacifique-Sud. Et puis la Légion n'en est pas à son premier forfait. Corps de répression du mouvement ouvrier, spécialisée dans les guerres coloniales, cette troupe de mercenaires a le plus beau palmarès qui soit de crimes en tout genre.

On se souvient encore des ratonnades innombrables qui ont coûté la vie à plusieurs civils en Corse. On se souvient aussi de la découverte du 2^e régiment étranger du « pouf », le bordel militaire de campagne, monté en liaison avec le gang des lyonnais dans l'enceinte même caserne. La Légion fait donc

régulièrement la une des journaux pour ses saloperies.

L'exigence de la dissolution de ce corps fut mise en avant à plusieurs reprises par le PC et le PS. Mais Hernu devenu ministre, les uns et les autres s'empressèrent d'oublier cet ambitieux projet. Ils étouffèrent ensemble en 1982 l'affaire des révélations de trois anciens légionnaires mettant en cause le régime interne et l'encadrement de cette sinistre corporation de tueurs.

Aujourd'hui, le PC remet cela, mais avec quelle crédibilité ? Il n'en demeure pas moins vrai, comme le montre l'affaire de Kourou, que c'est une nécessité de salubrité publique.

CHEVAUX La bête seller

Il n'a que trois mois, un bébé en quelque sorte. Dimanche, il était à Deauville, il a été adopté par un Japonais et depuis il vit là-bas. Mais il a coûté cher. Le petit poulain en question a été acheté pour la modique somme de neuf millions de nouveaux francs. Dans son nouveau pays, il va pouvoir jouer avec cent cinquante copains de son espèce qui appartiennent au même père adoptif : un monsieur qui est

propriétaire de la plus grande chaîne de restaurants du Japon. C'est chouette le monde libre : on est libre d'acheter une petite bête pour neuf millions. Et dire qu'il y a des totalitaires pour se plaindre.

FUITES L'empoisonneur public

A Institute, aux Etats-Unis comme à Bhopal, l'alerte a été donnée trop tard et à la liste de ses deux mille victimes indiennes, l'Union Carbide ajoute 135 Américains intoxiqués. La direction de la multinationale a beau dire que le composant qui s'est échappé en Virginie occidentale est moins dangereux que celui de Bhopal, il lui reste à expliquer pourquoi ses systèmes de sécurité sont si peu fiables : trois jours après Institute, une nouvelle fuite était signalée dans une autre filiale toute proche. La firme qui avait osé accuser les Sikhs après la catastrophe indienne ne pourra cette fois avancer l'hypothèse d'un sabotage, la Virginie est un désert politique ! Que va-t-elle invoquer cette fois pour masquer l'évidence ? Son taux de profit lui est bien plus précieux que la vie des travailleurs.

Maire, Le Monde et le syndicat

Plein de commisération pour une classe politique (droite « intelligente » et gauche « rassembleuse » dans le même sac) embourbée dans la crise, Edmond Maire, apitoyé sur la grande misère de la vie politique du pays, ne saurait se rendre compte que son credo syndicaliste est à la hauteur de ces camelots à la sauvette, vendant quelque stock éculé dans un parapluie renversé.

Sans doute ses ailes de géant l'empêchent-elles de marcher.

Credo, dit-il, je crois à un syndicalisme qui « concourt fortement à l'équilibre social ». Credo, dit-il, je crois à un syndicalisme « facteur de progrès de la qualité et de la productivité ». Credo, dit-il, je crois à un syndicalisme qui impose « l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise par une politique contractuelle ambitieuse... Et de citer, quelle audace, l'exemple de cet accord honteux, passé en juillet

avec le CNPF, qui fait payer aux seuls salariés le déficit de l'UNEDIC, et consent à partager moitié-moitié avec le CNPF les cotisations chômage de demain.

Et pour faire passer plus de souffle épique sur la saga syndicaliste, Maire décrit combien le syndicalisme est « l'apprentissage d'une responsabilité » dans... le sport, la mutualité, les coopératives, les municipalités ou l'aide au tiers monde. Un apprentissage qui mène à tout à condition d'en sortir, en somme.

Edmond Maire, haut dans le firmament des syndicalistes au-dessus de tout soupçon, nous ressert (il est vrai avec un vocabulaire plus choisi) le même rata qu'André Bergeron. A cette différence près que lui cherche, au fond, simplement quelques cartes à placer. Avec ce syndicalisme-là, difficile...

Jean Lantier

ABONNEMENT A DOMICILE			Nom _____
	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F	Prénom _____
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F		Adresse _____
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F	_____
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F	Formule choisie _____
5. INPRECOR 1 an = 25 numéros	250 F	250 F	Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél : 859 00 80
Abonnements par avion : nous consulter			

Rouge

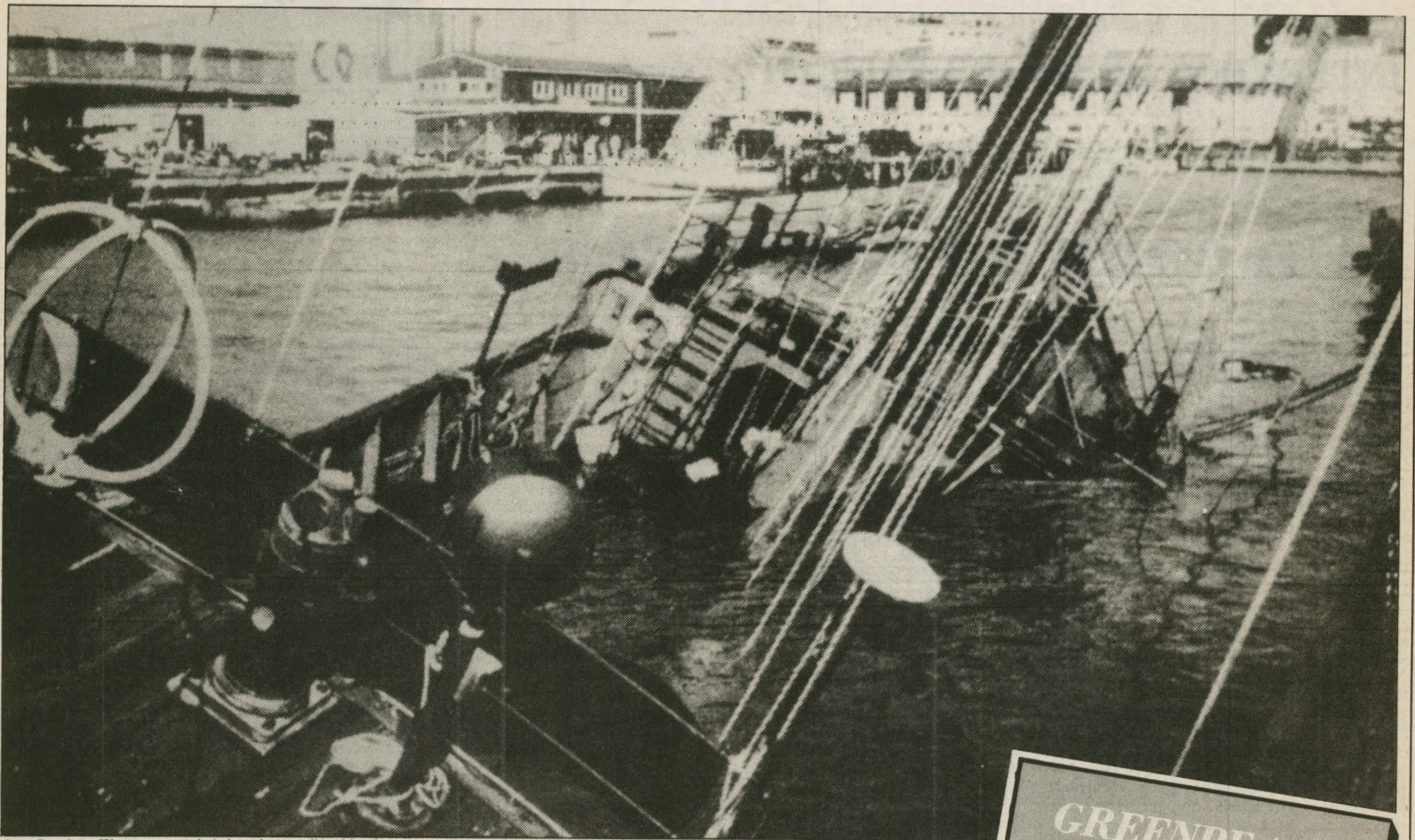
● Edité par la société Presse-Edition-Communication (PEC)

● Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31

● Directeur de publication : Christian Lamotte

● Commission paritaire 63922

● Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)



Le « Rainbow Warrior », sombré dans le port d'Auckland.

GREENPEACE
Un Watergate socialiste ?

Une affaire d'Etat

Il aura fallu un mois pour que le sabotage du « Rainbow Warrior », par les services secrets français, prenne la dimension d'un scandale politique. En nommant une commission d'enquête administrative, Mitterrand et Fabius tentent d'éviter qu'il ne devienne une affaire d'Etat. Ils auront cependant bien des difficultés à estomper leurs responsabilités. Pour deux raisons essentielles.

Décidément, le meilleur roman de l'été n'aura fait l'objet d'aucune sélection préalable des jurys littéraires et autres faiseurs d'opinion. Tous les ingrédients du « polar » sont pourtant réunis dans l'affaire du sabotage, le 10 juillet, en Nouvelle-Zélande, du *Rainbow Warrior*, le navire de Greenpeace. Il n'y manque même pas les agents doubles. Pourtant, à la différence d'un scénario de fiction, cet imbroglio s'avère d'ores et déjà un scandale politique dans lequel la gauche gouvernante porte une lourde responsabilité. Deux questions seulement demeurent véritablement posées : qui a commandité cette opération et dans quel but ?

En nommant, le 8 août, une commission d'enquête dirigée par Bernard Tricot et en lui donnant mission « d'établir la vérité, de préciser les responsabilités et cela sans limite d'aucune sorte », le pouvoir a voulu sauver la face de l'Etat et de ses divers rouages, en accréditant la thèse d'une action incontrôlée ou décidée à un niveau subalterne. Hypothèse des plus fantaisistes dès lors que la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) se trouve directement impliquée, comme un certain nombre de journalistes l'ont clairement établi (voir page 4).

Défense du sanctuaire

Lorsque se monte une telle opération, le schéma de son déroulement est classique. Le directeur de la division recherche de la DGSE désigne un chef de mission qui, lui-même, rend compte des préparatifs de l'action au directeur général (le DG, dans le langage de la « piscine ») qui donne alors le feu vert. Ce dernier prend rarement sa décision sans en

avoir au préalable informé son ministère de tutelle (la Défense) et le cabinet militaire de la présidence de la République ou l'un des conseillers chargés des affaires de sécurité. Ce n'est qu'ensuite que la division action donne carte blanche à ses commandos sous « IF » (identité fausse).

Dans ces conditions, l'innocence de la hiérarchie de la « piscine » et du pouvoir politique devient peu crédible. Certes, le sabotage du *Rainbow Warrior* a peut-être dérapé, à un moment de son déroulement. Certes, on ne peut exclure l'entrée en action d'un autre service de renseignement, britannique en l'occurrence, qui aurait contrecarré l'initiative des espions français. Mais là n'est pas l'essentiel.

S'il se confirme prochainement que le feu vert a été donné au ministère de la Défense, voire à l'Elysée, c'est que l'équipe au pouvoir aura, une fois de plus, poussé jusqu'au bout la logique qui préside à sa diplomatie depuis 1981. Le Pacifique constitue une pièce maîtresse de l'impérialisme français, tout à la fois chasse gardée compte tenu des possessions coloniales conservées, réserve de matières premières essentielles et champ d'expérimentation pour la force de dissuasion. Et, à peine arrivée aux affaires, la gauche n'a rien eu de plus pressé que de préserver ces positions de force de la seconde puissance militaire occidentale.

Le pouvoir a-t-il cédé aux pressions de la hiérarchie militaire qui cherche maladivement la main du Kremlin derrière les mouvements pacifistes ? S'est-il rallié à une stratégie visant à terroriser tous ceux qui contestent la politique française dans une zone stratégique ? On peut raisonnablement le penser. Il faut en effet savoir que, depuis des années, les services de renseignement travaillent sur le sabo-

tage des initiatives hostiles à la bombe tricolore. En 1972, le SDECE (l'ancêtre de la DGSE jusqu'en 1982) torpillait déjà le bateau *Boy Roel* affrété par le mouvement néo-zélandais Peace Media pour empêcher la reprise des essais nucléaires à Mururoa. Bernard Stasi, ancien ministre de Pompidou, vient lui-même de confirmer que d'autres sabotages avaient été envisagés, en 1973, contre les embarcations de Greenpeace. Et il semble bien que, depuis 1982, le service action de la « piscine » ait organisé au moins neuf tentatives d'attentats contre les militants antinucléaires.

Terrorisme tricolore

Même si l'enquête ne les mettait pas directement en cause, les socialistes ne seraient pas pour autant dégagés de leurs responsabilités dans cette sordide affaire. Car ils n'ont rien fait pour mettre un terme aux agissements des barbouzes. Or, les services secrets ont précisément pour vocation d'organiser discrètement des « coups tordus ». Ainsi le veut la raison d'Etat. La DGSE n'échappe pas à la règle. Son histoire depuis 1947, à travers la décolonisation et surtout l'action des gouvernements de la V^e République, est riche en scandales. Citons pour mémoire la constitution de la « Main rouge » pour liquider les dirigeants indépendantistes du Maghreb, l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, l'opération Baracuda pour renverser Bokassa, la constitution d'un Etat barbouze au Gabon, le coup d'Etat aux Comores, l'intervention au Sahara, la tentative de débarquement au Bénin, la constitution de maquis en Algérie à la mort de Boumedienne, etc. Et on ne saurait oublier les actions visant l'« ennemi intérieur » qui ont par exemple abouti au fichage, par le SDECE, de près de trois millions de Français.

Le PS et le PCF étaient parfaitement conscients de cette situation quand ils écrivaient dans le Programme commun : « Les polices parallèles seront dissoutes. Le SDECE sera supprimé. » Ces bonnes intentions ont cependant bien vite disparu, au fur et à mesure que la gauche voulut démontrer son aptitude à gérer loyalement les affaires de la classe dominante. En 1982, le décret modifiant le nom des services secrets spécifiait : « La DGSE a pour mission, au profit du gouverne-

ment et en liaison avec les autres organisations concernées, de rechercher et d'exploiter les renseignements intéressant la sécurité de la France, ainsi que de détecter et d'entraver hors du territoire national les activités d'espionnage dirigées contre les intérêts français afin d'en prévenir les conséquences. » La boucle était bouclée.

Sous couvert de réorganisation, les barbouzes virent renforcer leur rôle et leurs moyens, en particulier dans la lutte contre les pays de l'Est. Le corollaire en fut le maintien à leur poste de la plupart des hommes clés de l'espionnage français. On ferma les yeux sur les actes d'indiscipline, comme la destruction des archives du service action peu après le 10 mai 1981. Et on en revint à des « missions offensives » dont les plus marquantes furent la série d'attentats visant diverses personnalités syriennes en 1982, l'organisation de commandos de mercenaires au Tchad, l'année suivante ou l'aide à la guérilla réactionnaire en Angola. Le plasticage du *Rainbow Warrior* se situe évidemment dans cette lignée.

Consciemment et au mépris de leurs belles déclarations sur les droits de l'homme, les hommes au pouvoir se sont compromis dans le terrorisme d'Etat. Gageons qu'ils feront tout pour que le scandale ne mette pas en cause celui-ci et ne devienne, précisément, une affaire d'Etat.

La nomination de Tricot, ancien bras droit de De Gaulle à l'Elysée et qui fut déjà en charge de l'enquête sur l'affaire Ben Barka — enquête qui laissa soigneusement dans l'ombre les véritables responsabilités — n'augure, de ce point de vue, rien de bon. Les socialistes bénéficieront sans aucun doute de la complicité tacite d'une droite qui, tout en profitant du climat créé pour discréditer son adversaire, s'abstiendra cependant de toute attaque contre une raison d'Etat qu'elle invoqua si souvent dans le passé. Philippe Tesson, le directeur du *Quotidien de Paris*, écrivait ainsi significativement le 21 août : « Réduisons le dossier à ses justes proportions : il ne s'agit ni du Watergate, ni du scandale de Panama, ce n'est pas une affaire d'Etat. »

Le directeur de la DGSE, un certain nombre de responsables politiques, Charles Hernu lui-même, passeront peut-être à la trappe. Mais les services secrets s'en tireront sans doute sans gros dommage.

Christian Picquet



«Un coup de semonce»

Roger Faligot a publié plusieurs ouvrages sur le monde du renseignement et sur la résistance irlandaise. Il est le co-auteur, avec Pascal Krop, de « la Piscine, les services secrets français, 1944-1984 » qui vient de paraître aux éditions du Seuil. Il a bien voulu répondre à nos questions, à chaud, lorsque l'affaire a éclaté, après la désignation d'une commission d'enquête par Mitterrand, le 8 août dernier.

□ Que pensez-vous de l'affaire Greenpeace ?

Les Turenge remplissaient une mission de renseignement sur Greenpeace en liaison avec « la fausse écologiste » infiltrée. Sophie Turenge est capitaine des services spéciaux. Elle a subi un entraînement dans un régiment de chasseurs parachutistes puis dans le centre de la division action de la DGSE. Simultanément, une seconde équipe a été dépêchée à partir de Nouméa sur le voilier *Ouvéa*. Certains de ses membres ont reçu un entraînement à la base des nageurs de combat de la baie d'Ajaccio. Il semble que ce soit ces hommes qui aient accompli l'attentat.

Mais une série de questions, encore sans réponses, demeurent. Quel était le statut précis de ces personnes ? Étaient-ils honorables correspondants, titulaires, contractuels ? Pourquoi l'opération a-t-elle échoué ? A-t-elle caboté d'elle-même ? Cela s'est déjà vu. Nombre d'opérations, pendant la guerre d'Algérie, par exemple, ont

ainsi échoué. Ou s'agit-il d'un « coup » d'un service secret étranger qui a laissé faire l'opération pour ensuite la dénoncer auprès de la Nouvelle-Zélande, afin de discréditer la France ?

Troisième hypothèse, celle d'un scénario à la Ben Barka où des mercenaires d'extrême droite auraient été recrutés, mais auraient fait échouer l'opération. Par manque de professionnalisme ou par volonté de nuire au gouvernement socialiste ? Encore une question sans réponse. Mais l'insistance des proches de l'Elysée à montrer du doigt la « filière de l'extrême droite » laisse songeur. Méfiance, méfiance... Pour moi, l'opération a été montée entièrement par la DGSE.

□ Si on admet la responsabilité de la DGSE, qui peut donner le feu vert à cette opération ?

On imagine mal Mitterrand décider un tel attentat. Cela aurait été trop risqué pour lui, d'un point de vue politique.

Mais il est possible qu'à un niveau intermédiaire, interministériel, un ordre ait été donné. Lors de la descente dans l'organigramme des services secrets, cet ordre peut s'amplifier et devenir, dans le service action, « un coup de semonce » contre Greenpeace.

En tout cas, Jean-François Dubos, mitterrandiste convaincu, qui chapeaute, au sein du ministère de la Défense, l'action des services secrets, aurait dû connaître le dossier. En théorie, l'amiral Lacoste, le directeur général de la DGSE, devait donner son aval au chef du service action. Il faut aussi l'accord des services financiers, car une telle mission coûte fort cher.

Mais toute cette mécanique est problématique lorsque sont employés, à la frange de la DGSE, des contractuels, des honorables correspondants qui ont des motivations politiques différentes du gouvernement. Les manipulations sont alors possibles.

□ Justement, la presse parle beaucoup de manipulation et d'infiltration de la

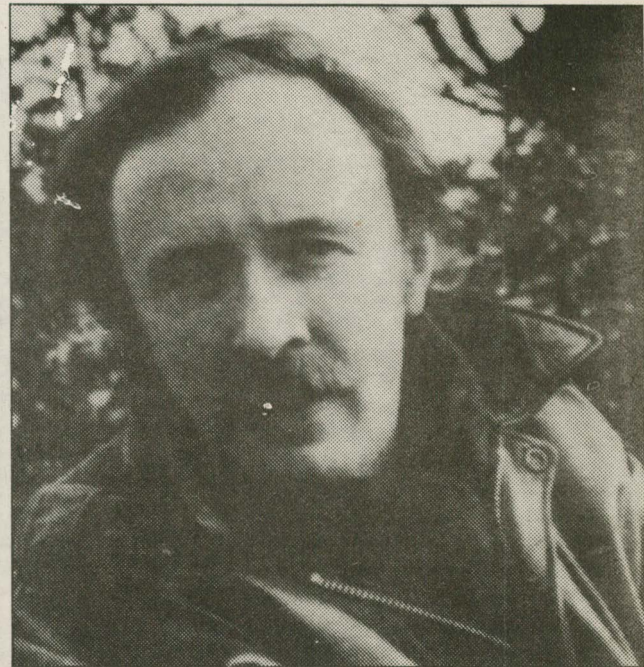
DGSE par l'extrême droite...

Aucune organisation d'extrême droite ne noyauté la DGSE. Parmi les agents, il existe autant de gens de gauche que de droite. Pendant longtemps, il y a eu un syndicat du personnel de la DGSE. Le problème se pose essentiellement pour le service action qui n'est qu'une petite partie de la DGSE.

Appartenir à ce service demande un entraînement physique dur, poussé. Il demande donc un élitisme physique proche d'une idéologie où baigne l'extrême droite. La liaison est facile à faire. De plus, les gens de gauche, pour ces mêmes raisons, répugnent à faire ce boulot. On peut critiquer le gouvernement lorsqu'il recrute de tels individus, mais le milieu des mercenaires trempe dans cette idéologie. Bien sûr, le gouvernement aurait pu changer de fond en comble le fonctionnement des services secrets, mais il ne l'a pas fait...

□ Peut-on faire un parallèle avec l'affaire Ben Barka ?

Même collusion des services



Roger Faligot

avec les intérimaires du baroud, même genre de dérapage et, désormais même enquêteur en la personne de Bernard Tricot. Le parallèle est, en effet, facile. Le gouvernement a été dépassé par un type d'opération identique qui rejallit ensuite sur des services secrets. D'ailleurs, si

Mitterrand a réagi si vite pour ordonner une enquête, c'est à cause du traumatisme de l'affaire Ben Barka. A son époque, de Gaulle avait laissé trainer et l'affaire avait pourri.

Propos recueillis par Alain Gwenn

La DGSE coupable

La DGSE est entièrement impliquée dans l'affaire Greenpeace. Tous les acteurs — les époux Turenge, l'équipage de l'*Ouvéa* — de cette sordide équipée y sont employés. Les services secrets français sont coupables de terrorisme d'Etat.

Espionnage dans toute la tradition du roman de gare. Les vraies informations côtoient les fausses pistes. Difficile de démêler l'écheveau de l'affaire Greenpeace. Et la presse — en mal de sensation — n'a souvent pas hésité à fabriquer du « scoop ». On pourrait presque rire des peu glorieux exploits des pieds-nickelés baroudeurs tricolores. Seulement un bateau a été coulé ; un homme est mort. Son crime ? Avoir été militant antinucléaire qui s'apprêtait à participer à une campagne contre les essais atomiques français dans le Pacifique. Pourtant, le scénario de l'attentat peut aujourd'hui être résumé, à grands traits.

C'est le 10 juillet dernier, que le *Rainbow Warrior* saute et sombre dans les eaux du port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. Le photographe du bord est tué par l'explosion de la mine. Peu après, la police néo-zélandaise arrête un couple suisse,

les Turenge. Ces derniers se révèlent être Français ; ils possèdent de faux passeports suisses. Leur couverture est un voyage de noce.

Sophie Turenge s'appelle, de sa vraie identité, Dominique Prieur. Elle fait partie du personnel civil de la DGSE (les services secrets français), où elle serait assimilée au grade de capitaine. Elle a suivi un entraînement militaire — techniques commandos, parachutisme, plongée — dans une école d'officiers féminins, près de Caen. L'homme serait, lui, commandant du centre d'instruction des nageurs de combat de la base aéronavale d'Aspretto, près d'Ajaccio, qui est l'un des fers de lance de la division Action de la DGSE.

Sur place, le faux couple a eu plusieurs contacts avec l'équipage d'un bateau de plaisance, l'*Ouvéa*. Ce bateau a été loué à Nouméa, par Raymond Velche, grâce à l'intermédiaire d'une agence

de location parisienne. Celui-ci a effectué deux voyages rapides en Nouvelle-Calédonie pour préparer sa « croisière ». Il s'est présenté comme skipper ; il est, en fait, inconnu des milieux nautiques. Outre Raymond Velche, l'équipage est composé d'Eric Audrenc et de Jean-Michel Berthelo. Tous trois possèdent, bien sûr, une fausse identité. Selon *le Monde*, ils seraient militaires, des sous-officiers, employés pour l'occasion par la DGSE. Un quatrième homme complète l'équipe. Il s'agit du docteur Xavier Maniguet, ancien officier de marine, spécialisé dans les accidents de plongée sous-marine. Il sert de couverture pour la location de l'*Ouvéa*, qu'il quittera précipitamment. Est-il manipulé ? C'est la réponse qu'il donne à son retour en France.

A son départ de Nouméa, l'*Ouvéa* est équipé d'un appareillage électronique sophistiqué : matériel de transmission internationale, appareil de navigation par satellite. L'équipage refuse l'aide habituelle de l'agence propriétaire de l'*Ouvéa* pour l'avitaillement de celui-ci.

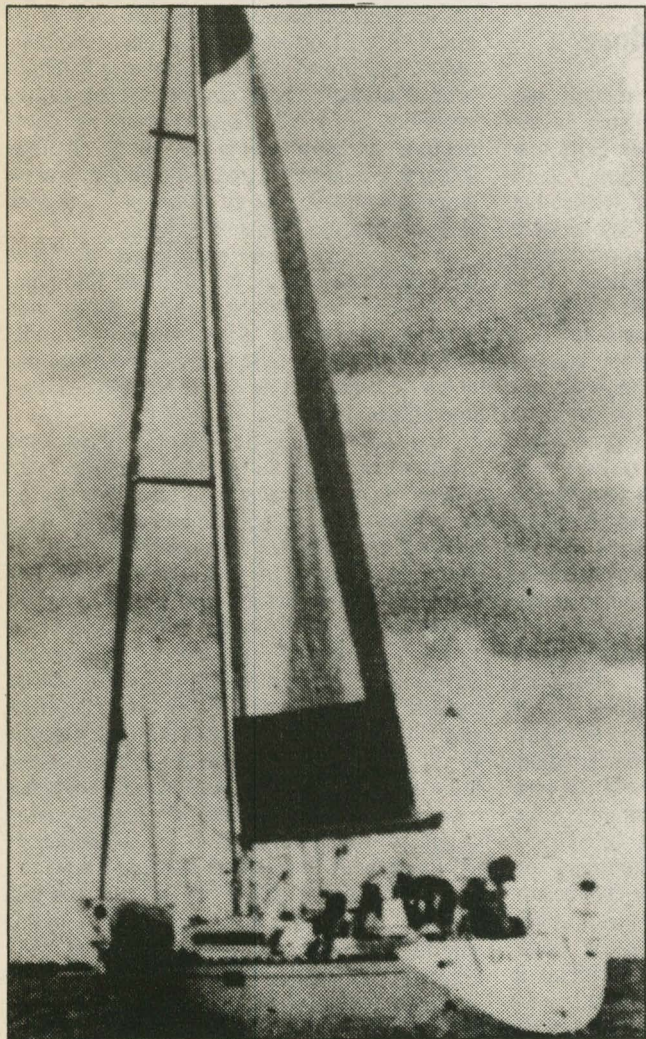
La venue de ces deux équipes avait été préparée, deux mois auparavant, en mai, par un agent féminin de la DGSE. Sous la fausse identité de Frédérique Bon-

lieu, elle s'infiltra parmi les membres de Greenpeace installés en Nouvelle-Zélande. Elle repère, note les hôtels discrets, les baies qui pourront servir de point de rencontre. Le 24 mai, elle quitte Auckland. On retrouve sa trace dans un chantier d'archéologie, en Israël, d'où elle disparaît lorsque la police néo-zélandaise découvre son rôle dans l'attentat. Celle-ci a retrouvé des cartes maritimes annotées de sa main, à bord de l'*Ouvéa*.

Le reste, la réalisation technique de l'attentat reste flou. Est-ce les époux Turenge qui ont effectué la plongée pour déposer les mines magnétiques acheminées sur place par l'*Ouvéa* ? Est-ce l'équipage de celui-ci ? Existait-il une troisième équipe, composée de mercenaires, destinée à porter le chapeau, en cas de ratage, comme le prétendent *l'Événement du jeudi* et *le Journal du dimanche* ? Nous en saurons sans doute plus lorsque la justice néo-zélandaise rendra public son dossier. Mais qu'importe ! L'essentiel est là. Les informations qui ont fait de cet imbroglio une affaire d'Etat sont là. Les services secrets français, la DGSE, ses agents se sont livrés à un attentat meurtrier. Ils sont coupables de terrorisme d'Etat.

Alain Gwenn

L'Ouvéa : des marins d'eaux troubles.



Les essais nucléaires en question

GREENPEACE
Un Watergate socialiste ?

Le coup tordu des agents de la DGSE contre la campagne des antinucléaires de Greenpeace repose à nouveau au grand jour la question du devenir du Centre d'expérimentations du Pacifique de Mururoa, et de manière plus générale celle de la présence française dans le Pacifique-Sud.

Le Centre d'expérimentations du Pacifique (CEP) fut créé par le gouvernement français en 1963 pour remplacer le site nucléaire de Reggane, en Algérie, devenu inutilisable à la suite de l'accession du pays à l'indépendance. C'est en 1966 qu'eut lieu le premier tir nucléaire sur l'atoll de Mururoa. Depuis, les campagnes de tirs se succèdent année après année à un rythme soutenu sur les deux sites nucléaires de Mururoa et de Fangataufa, à 1 200 kilomètres de Papeete (Tahiti) qui constitue la base arrière du CEP.

Jusqu'en 1974, la France réalisa sur ces sites plusieurs dizaines de tirs atmosphériques. Depuis 1975, le gouvernement fait procéder à des explosions nucléaires souterraines, toujours tenues secrètes. De sources australiennes et néo-zélandaises, on estime à une centaine le nombre de tirs effectués dans la zone par le gouvernement français. Il est à ce sujet remarquable de constater que le nombre de tirs par campagne s'est considérablement accéléré depuis 1981, sous la présidence de Mitterrand.

Au nom de la dissuasion

La justification officielle de ces campagnes de tirs nucléaires aux conséquences écologiques considérables pour les populations de la région renvoie à la politique dite de dissuasion de l'impérialisme français. Le maintien à niveau des forces nucléaires suppose l'utilisation d'un site permanent de tirs expérimentaux. C'est pourquoi Mitterrand — « la dissuasion, c'est moi » — s'est permis de parler haut et fort à ce propos en dépit des réactions d'opposition de l'opinion internationale et de nombreux gouvernements. « Je rappelle, a-t-il déclaré le 18 août dernier, que les essais nucléaires dans le Pacifique continueront autant qu'il sera jugé nécessaire pour la défense du pays par les autorités françaises et elles seules. »

L'Elysée joue sur du velours, assuré qu'il est d'un consensus large des forces politiques allant de la droite au PCF, pour ne remettre en cause ni la bombe tricolore, ni même la présence française dans le Pacifique-Sud qui, en l'état, est indispensable pour le maintien et le développement de la politique de dissuasion nucléaire de l'impérialisme français.

Cette politique implique un quadrillage en règle des possessions coloniales françaises dans le Pacifique-Sud et de leurs approches maritimes. On ne compte ainsi pas moins de quatre barrières de protection des sites de tir

qui permettent à la France de s'arroger le contrôle exclusif d'une zone maritime allant jusqu'à 122 kilomètres de l'atoll, et d'une zone aérienne allant, elle, jusqu'à 926 kilomètres. Le droit international fixe à 12 miles, soit 22 kilomètres, la limite des eaux territoriales. Cette violation exorbitante du droit international est dénoncée par les Etats de la région et les mouvements écologistes et pacifistes.

Au mépris des hommes

A la suite d'une virulente campagne internationale de protestation contre les essais nucléaires français en atmosphère en juin-juillet 1973, où l'on vit déjà les militaires français se lancer dans une bataille navale contre des navires tels que le *Greenpeace III*, une frégate néo-zélandaise, un bateau de plaisance, le *Fri*, ayant à bord le général de La Bollardière, où des mouvements massifs de boycott contre la France furent organisés par les syndicats en Grande-Bretagne et en Australie, le président Pompidou décida d'effectuer les essais nucléaires souterrainement. Derrière les accusations sur les risques de pollution atmosphérique se profilait le débat sur le bien-fondé de la force de frappe française, l'Etat français pensant ainsi calmer les affaires.

Mais après dix ans d'expérimentations nucléaires souterraines, la crainte des populations environnantes sur les conséquences géo-

logiques, sur les risques de pollution par les déchets résultant des explosions demeure vivace. Les explications à courte vue qui affirment le caractère inoffensif des activités du CEP ne répondent pas sur les éventuelles conséquences à long terme pour la région. Cela sans compter avec les « accidents » : en mars 1981, une tempête arracha la couche de goudron qui contenait les déchets nucléaires et dispersa ces derniers. Depuis, les déchets ont été enfermés mais personne encore n'a trouvé de conteneurs résistant aux pressions marines, voire aux secousses telluriques, sur de nombreuses décennies. S'ils sont enterrés, belle sécurité alors que l'atoll de Mururoa est devenu un véritable gruyère et s'enfonce dans la mer.

Les mouvements opposés aux essais nucléaires dans le Pacifique répondent avec bon sens aux allégations des missions d'observation affirmant, telle celle d'Haroun Tazieff en 1981, qu'il n'y avait aucun danger pour les populations locales : « Si l'essai nucléaire se fait en toute sécurité, pourquoi ne pas en faire à Tokyo, à Paris, à Washington ? »

Au-delà des menaces directes sur l'environnement, c'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que bafoue sans vergogne le gouvernement français. Il ignore les protestations des quatorze membres du Forum du Pacifique-Sud qui se prononcent pour la conclusion d'un traité de dénucléarisation de la zone où les participants s'engageraient « à ne pas posséder, tester et utiliser d'armes nucléaires », tout en laissant à l'appréciation de chaque gouvernement « le transit et le mouillage de navires à propulsion ou à armement nucléaire ». C'est sur cette base que la dernière session du Forum, les 5 et 6 août 1985 à Rarutonga, archipel des îles Cook, a pris l'initiative de présenter une résolution devant l'ONU à l'occasion du débat de révision du traité général sur la non-prolifération nucléaire, prévu pour septembre prochain.

Pour limitées que soient de pareilles initiatives des gouvernements de la région, elles indiquent la montée d'un sentiment d'exaspé-

ration parmi les peuples de la région devant le mépris affiché par Paris quant à leurs revendications de souveraineté et d'arrêt des expérimentations nucléaires.

Depuis 1981, les dirigeants du PS engagés derrière la politique impérialiste de Mitterrand revendiquent les choix militaires de l'Etat français. Le PC, fort compromis après son passage au gouvernement et chaud partisan de la « force de frappe », ne s'est pas opposé aux essais nucléaires français. Son mutisme sur cette question précise enlève jusqu'alors toute crédibilité à ses proclamations sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à sa volonté de redorer son blason anticolonialiste, auprès du peuple kanak par exemple.

Pourtant, la résolution adoptée par le Forum des syndicats du Pacifique en octobre 1984 (voir encadré), sur proposition de l'USTKE (Kanak), centre le problème : on ne peut dissocier droit à l'indépendance des peuples et retrait des troupes françaises du Pacifique-Sud.

Terrorisme d'Etat

Autour des activités du CEP se nouent les questions de dissuasion nucléaire et de domination impérialiste française sur les peuples du Pacifique, autant de piliers que Mitterrand est prêt à défendre en usant du terrorisme d'Etat. Il vient encore de le montrer en prononçant une véritable déclaration de guerre à l'encontre des militants pacifistes engagés autour de Mururoa, avec lesquels nous affirmons notre solidarité contre toute répression.

Nous avons en tant que militants français une responsabilité directe et immédiate qui, au-delà du simple « gel » de la situation régionale, doit porter l'exigence combinée du retrait des troupes françaises du Pacifique-Sud, de la fermeture du CEP et du soutien aux peuples qui luttent pour leur indépendance.

Jean-Louis Michel

Des militaires construisant un barrage en béton armé sur l'atoll de Mururoa.



Résolution présentée par l'USTKE à la troisième conférence du Forum des syndicats du Pacifique (octobre 1984) :

« Reconnaissant l'absolue nécessité d'un Pacifique indépendant et dénucléarisé, reconnaissant qu'il ne pourra y avoir de totale dénucléarisation du Pacifique sans l'indépendance de tous les pays de la région, la troisième conférence du Forum des syndicats du Pacifique réaffirme son soutien à la lutte du peuple kanak pour l'exercice de son droit inné et actif à l'indépendance. Le forum condamne la politique néo-coloniale du gouvernement français visant à perpétuer le colonialisme et le capitalisme en pays kanak. »

Le volcan se réveille

Interview d'Alex Lollia, dirigeant du GRS et du MASU

Le 4 juin Georges Faisans était condamné en appel à trois ans de prison pour avoir blessé à la main un professeur blanc et raciste. Il entamait une grève de la faim. Un mois plus tard les juges refusaient toujours sa mise en liberté. Le 23 juillet, les Guadeloupéens commençaient à manifester leur solidarité. Le même jour était lancé un appel à la grève générale pour les 24 et 25 juillet. Le 29, Faisans était libéré. Alex Lollia, dirigeant du GRS et du MASU, explique les raisons d'une mobilisation qui a surpris par son ampleur et de son succès.

□ Des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour défendre Faisans. Comment expliquer une telle mobilisation alors que la population avait à peine réagi lors de la condamnation d'une dizaine d'indépendantistes à près de cent ans de prison ?

Il y a d'abord eu un élan affectif : Faisans menait déjà sa grève de la faim depuis quarante jours quand pour la deuxième fois la cour d'appel de Basse-Terre a refusé sa mise en liberté. La justice acceptait donc par son attitude de pousser un homme à la mort. A la même époque les journaux fai-

saient ici grand tapage autour de la mère du petit Grégory, qui elle aussi avait fait une grève de la faim, mais avait été libérée.

De plus les tribunaux, qui sont aux mains de la droite réactionnaire et même des ultra-colonialistes, avaient condamné Faisans alors qu'habituellement en Guadeloupe on ne va pas en prison pour le genre d'acte qu'il a commis. Non contents de s'en tenir là les juges refusaient sa mise en liberté quand même le procureur de la République s'y déclarait favorable. C'en était trop.

Le côté symbolique de l'affaire a également joué. Faisans a été condamné, on s'en souvient, pour avoir puni à coups de machette un professeur de métropole qui avait donné un coup de pied à un petit Guadeloupéen. L'histoire de la Guadeloupe est jalonnée de coups de pied depuis l'époque de l'esclavage.

Au départ les organisations ont mis quelque temps à soutenir Faisans. Son geste apparaissait isolé, certains lui trouvaient une coloration raciste. Puis il y a eu un élément catalyseur : la grève de la faim que le père Chérubin Celeste, a entamée avec quatre autres personnes au lendemain / du deuxième refus de mise en liberté. Or ce prêtre jouit d'une incontestable autorité morale auprès du peuple guadeloupéen. C'est lui qui en 1975 s'est engagé auprès des coupeurs de cannes qui menaient un conflit très dur contre les propriétaires terriens.

Quand la nouvelle a été connue, il est devenu évident que le pays était au bord de la mobilisation générale. Les organisations ne pouvaient pas rester en marge. Le même jour le MASU et l'UPLG ont, chacun de leur côté, appelé les autres organisations syndicales et politiques à une manifestation commune. Le 23 juillet un comité de coordination était mis sur pied. Il rassemblait une vingtaine de syndicats, formations, partis politiques qui, nationalistes ou marxistes révolutionnaires, ont déjà opté pour la rupture avec le système d'exploitation coloniale, avec la France.

Les assimilationnistes de gauche
Le Parti socialiste, et le Parti communiste guadeloupéen

destine, a revendiqué divers attentats en 1983 et 1984. Les marxistes-révolutionnaires Contrairement aux précédentes, ces organisations sont implantées en Guadeloupe et en Martinique.

Groupe Révolution socialiste (GRS) est la section antillaise de la IV^e Internationale. Dans sa mouvance, le Mouvement d'action syndicale unifié (MASU) est une scission de la CGT en 1968. Cette centrale syndicale est particulièrement implantée chez les employés du commerce et les dockers.

Combat ouvrier (CO) proche de Lutte ouvrière

Les chrétiens pour la libération de la Guadeloupe (KPLG) ont pour leader charismatique le père Chérubin Celeste. Le Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante (MPGI) est né en 1982, fondé par Luc Reinette. Celui-ci avait déjà été à l'origine du Groupe de libération armé dissous en 1980 par le gouvernement français. Ce mouvement fait école, surtout dans les milieux urbains, et dispose d'une radio, Radio Inyité.

L'Alliance révolutionnaire des Caraïbes, organisation clan-

□ Ce qui signifie que le Parti communiste guadeloupéen et la Confédération générale des travailleurs de Guadeloupe se sont tenus à l'écart...

Leur direction a en effet refusé de collaborer au comité de coordination. Pire, le Parti communiste guadeloupéen a appelé à la levée des barrages. Cela dit nous avons retrouvé sur ces barrages bien des militants communistes qui estimaient que leurs dirigeants faisaient une erreur.



□ Comment des organisations comme le GRS et l'UPLG, qui voilà un mois se critiquaient encore sévèrement par journaux interposés, ont-elles réussi à s'entendre ?

Le comité de coordination avait opté pour la règle du consensus. A chaque fois que sont apparues des divergences nous avons essayé de les aplanir. Ce qui ne nous a pas empêché de frôler l'éclatement au moins une fois, mais la mobilisation populaire était trop importante pour que la décision de rompre l'unité puisse être assumée par l'une ou l'autre des organisations.

□ Avez-vous toujours pu contrôler la situation sur le terrain ? La presse française a parlé de débordements...

Le soir du 24 juillet des centres commerciaux ont été pillés, mais par des jeunes au chômage qui chaque jour se voient proposer des biens de consommation sans pouvoir les acheter. Il n'y a pas eu de débordements politiques.

Certes, la mobilisation nous a surpris par son ampleur. Il y avait dans les rues une ambiance populaire extraordinaire. La population était déterminée mais les consignes ont été parfaitement respectées partout où les organisations étaient présentes.

□ Mais à l'occasion de la grève générale du 25 juillet personne n'a été tenté d'aller plus loin,

d'avancer des revendications syndicales ou autres... ?

Non, il fallait à tous prix éviter la surenchère, ne donner aucun prétexte aux forces de l'ordre d'intervenir plus qu'elles ne l'ont fait. Sur le terrain militaire nous aurions perdu. Ce qui ne signifie pas que les CRS n'ont pas chargé. Ils l'ont fait mais on ne peut pas dire que nous les ayons refoulé. C'est plutôt, constatant la pression populaire qu'ils se sont sentis dans l'obligation de reculer.

□ Quel peut être le bilan de cette semaine ?

Rien ne peut plus être comme avant. Pendant six jours des militants d'horizons divers, des travailleurs, des gens des faubourgs ont échangé leurs expériences de façon permanente. Cette unité est désormais impossible à rompre pour les organisations. Toutes celles qui se sont mobilisées ont d'ailleurs signé un pacte de solidarité où elles s'engagent à défendre de façon unitaire tout militant ou manifestant qui sera molesté par son patron ou le pouvoir pour sa participation aux événements.

Pour l'heure aucun militant n'a été interpellé, mais des personnes qui ont pris part au pillage ont été arrêtées et sont encore en prison. Le comité de coordination doit bientôt se réunir à ce propos.

Le GRS propose de dépasser maintenant l'affaire Faisans et ses suites et de convoquer des Etats généraux de l'anticolonialisme.

Ce serait l'endroit pour discuter des réponses immédiates à apporter au chômage, à la répression mais aussi débattre de l'indépendance que nous voulons. Bien sûr, ces journées devraient déboucher sur des perspectives de mobilisation.

De toute façon, nous devons rester unis. Les propos du préfet et de Georges Lemoine laissent présager une nouvelle vague de répression contre les médias indépendantistes. Il nous faut rester unis aussi face à l'éventualité d'un retour de la droite aux prochaines législatives... On imagine bien que si Chirac avait été aujourd'hui Premier ministre, la mobilisation se serait terminée dans un bain de sang.

□ Comment le GRS présent dans les deux départements a-t-il organisé la solidarité en Martinique ?

Nous avons organisé un meeting dès le 20 juillet mais notre campagne d'explication s'est heurtée à l'incompréhension des Martiniquais : la presse locale insistait beaucoup plus sur les pillages que sur l'action militante. Dans les syndicats, les militants se sont heurtés au sectarisme des formations nationalistes martiniquaises... La situation là-bas n'a, c'est évident, rien à voir avec celle de la Guadeloupe.

Propos recueillis par Flora Chénétier

Les Antilles pourraient être une base de redéploiement commercial dans les Caraïbes. Le gouvernement français y pense sans se soucier des conditions de vie des Guadeloupéens, ni a fortiori de leurs revendications politiques.

Les Antilles c'est cailin. Le slogan est resté quelques jours sur les murs de la métropole au printemps dernier. C'était la dernière invention de Georges Lemoine, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, pour redorer l'image de la Martinique et de la Guadeloupe mise à mal, à ses yeux, par les indépendantistes.

Cailin ? Peut-être pour touristes en mal de folklore, mais certainement pas pour les Guadeloupéens qui eux connaissent tout le chagrin d'une économie en perte de substance. Un seul chiffre suffit à mesurer l'ampleur du marasme : le taux de chômage. 25 % officiellement, plus du double en réalité.

La situation de l'emploi est tellement désespérante que la majorité des jeunes ne s'inscrivent même pas à l'ANPE.

Prétendue vitrine de la France, la Guadeloupe appartient en fait au tiers monde. Elle exporte du sucre, de la banane et importe biens de consommation et d'équipement. Sa balance commerciale est déficitaire depuis des années. Le sucre de canne concurrencé par la betterave de la France et de l'Europe ne fait plus le bonheur des propriétaires terriens qui laissent pourrir sur pied les entreprises de transformation. Le matériel rouille sur place. Archaïque, le capitalisme local a choisi pour sa

Faisans n'est pas seul, une quinzaine d'autres militants ont été condamnés à de lourdes peines de réclusion. A la répression s'ajoute une campagne d'intoxication qui vise à discréditer sans distinction tous les indépendantistes.

Comme son volcan, la Soufrière, la Guadeloupe a de loin en loin des réveils brusques, tornades populaires, qui une fois retombées, laissent sans voix. L'ampleur et la violence de la mobilisation à propos de l'affaire Faisans ont surpris. Les manifestants, eux-mêmes, ne s'attendaient pas à être aussi nombreux dans les rues. Ils n'avaient pas vu cela depuis qu'en mai 1967, les Guadeloupéens avaient, de façon tout aussi inattendue, tenu la rue pendant deux jours ripostant ainsi à la police qui avait tiré sans sommation sur des ouvriers en grève. Bilan, une quarantaine de morts et des centaines de blessés.

Juillet 1985, cette fois encore c'est la répression qui motive l'indignation et la colère. Depuis décembre dernier, l'île vit à l'heure des procès d'indépendantistes. Quinze militants anticolonialistes se sont en six mois succédés dans le box des accusés. Les chefs d'inculpation se suivent et se

ressemblent : complot contre la sécurité de l'Etat, atteinte à l'intégrité du territoire, recel d'armes, etc. La majorité des inculpés recommandent l'exercice de la violence terroriste contre la violence coloniale. C'est le cas de Luc Reinette, leader du Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante, et de ses camarades. De là à les accuser de participation aux attentats de novembre 1983 et du printemps 1984, il n'y avait qu'un pas que la justice a aisément franchi.

Bien que la rumeur soit encline à faire du MPGI le bras politique de l'Alliance révolutionnaire des Caraïbes (ARC) rien ne permet d'étayer cette hypothèse. Pire, dans certains cas les dossiers de l'instruction sont désespérément vides. Une animatrice de Radio Inyité, la radio du MPGI a passé tout le début de l'année 1985 en détention préventive sans connaître les motifs de son inculpation.

Une autre a déclaré être passée

reconversion des activités peu productives comme l'import-export et la spéculation immobilière. Quand il trouve à s'employer, le travailleur n'est pas toujours sûr de toucher le SMIC, de toute façon inférieur à celui de la métropole. Résultat le « rêve français » fonctionne, l'émigration aussi. Un Guadeloupéen sur cinq vit en métropole.

Pourtant le niveau de vie de l'île est supérieur à celui des archipels voisins grâce aux « vertus » de la départementalisation votée en 1946. Paris a alors décidé de doter ce pays des structures dignes d'un département métropolitain, qui du coup vit aujourd'hui essentiellement des transferts publics. Assistance sociale multiforme et traitement des fonctionnaires font l'essentiel du revenu global. 50 % de la masse salariale est distribuée par la fonction publique. D'où la remarque insultante d'un ancien ministre des Finances, plus tard président de la République, « les DOM sont les danseuses de la France ».

De plus en plus de Guadeloupéens s'insurgent contre cette dépendance. L'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe dit se battre pour que l'île produise ce qu'elle consomme et préparer ainsi l'indépendance. Ses syndicats de paysans dirigent des occupations de terres laissées en friche et que la SAFER tarde à redistribuer. 1 500 hectares étaient illégalement cultivés au début de 1985. Le mouvement tatonne mais existe.

Les conflits syndicaux se multiplient. Une dizaine d'employés d'une succursale AGF a tenu six semaines avant d'obtenir de son patron qu'il réintègre un employé licencié pour cause de syndicalisme au MASU. Les travailleurs d'un supermarché ont tenu encore plus longtemps face à un employeur qui renvoyait les syndiqués du MASU sous prétexte de moderniser l'entreprise. Ailleurs, à la société Air-Guadeloupe, où le nouveau directeur tente de résorber le déficit causé par les malver-

sations de son prédécesseur en réduisant les salaires des seuls travailleurs, c'est l'UGTG qui résiste. Grèves disparates où l'unité n'est pas toujours faite mais qui ont marqué les consciences par leur durée et révélé le malaise tout aussi bien que l'explosion de juillet.

Avant leur arrivée au pouvoir, les socialistes s'étaient engagés à respecter le droit des peuples à l'autodétermination. Aujourd'hui, ils soutiennent les initiatives de Saint-Gobain, Lesieur, et autres groupes, qui cherchent à s'installer et tentent de cette façon de résister à Reagan, qui a décidé d'ouvrir le marché américain à vingt-sept pays du bassin caribéen. Les Antilles deviennent une base de redéploiement commercial dans la région un terrain de lutte entre capitaux européens et nord-américains. La Guadeloupe ne sera pas aussi facilement libérée que l'a été Faisans.

Flora Chénétier

Justice: la balance est faussée

aux avec un pistolet sur la tempe. La défense a plusieurs reprises s'est plainte qu'on bafouait ses droits. Les avocats ont rarement eu accès aux dossiers de leur client. Cela n'a pas empêché les juges d'avoir la main lourde. L'enquête des quinze inculpés est déjà condamnée à plus de cent ans de prison. A lui seul, Reinette a écoupé de dix-neuf ans de réclusion, deux de ses camarades devront passer douze années en cellule.

Dans ce contexte d'acharnement de la justice, on comprend mieux la révolte de juillet dernier. Faisans, un militant contesté, mais néanmoins reconnu de la mouvance indépendantiste est condamné à trois ans pour une affaire banale. Il entreprend une grève de la faim — qu'il veut suicidaire — dans le but d'obtenir sa libération et, comme il le dit lui-même, de « révéler au monde la cruauté de la justice française ». Il n'a pas de mal à la démontrer, les juges qui n'ont pas un sens politique très affiné lui refusent la mise en liberté par deux fois. La goutte d'eau fait déborder le vase.

Et les Guadeloupéens ont d'autant plus facilement crié à l'injustice que les mêmes juges se montrent d'une bienveillance éhontée à l'égard de métropolitains ou de békés impliqués dans des affaires criminelles. Un dentiste récem-

ment installé dans l'île a l'an dernier violé une de ses clientes. La jeune fille mineure s'est retrouvée enceinte. La famille a fait faire une expertise prouvant la paternité du dentiste et porté plainte. Le violeur a refusé de se livrer à une contre-expertise... Les juges ont laissé courir. De même, depuis deux ans, plusieurs affaires de détournements de fonds publics ont défrayé la chronique. Une dizaine de milliards de centimes s'est envolée des comptes de la SODEG, une société d'équipement départementale, dont le budget est voté annuellement par le conseil général. La société Air Guadeloupe, société d'économie mixte, dont les actionnaires majoritaires sont Air-France et le Conseil général — encore lui —, est en faillite à la suite d'une gestion plus que malsaine. Les malfruits nagent dans les eaux de la droite locale. La cour d'appel décide de la remise en liberté des inculpés aussi systématiquement qu'elle refuse celle des indépendantistes suspects de terrorisme. Conclusion : l'ordre public est sacré, mais pas les deniers.

Que la balance de la justice soit faussée sous les tropiques n'a rien d'étonnant. Les tribunaux sont aux mains de réactionnaires assimilationnistes convaincus. Et quand un juge essaie de faire son travail, il devient la cible de tireurs

d'élite comme le juge Tchalian. Ce magistrat avait osé incarcérer les malfruits de la SODEG. Il a récemment échappé à un attentat. Décourager les indépendantistes ne suffit pas. Il s'agit aussi de les discréditer, de les présenter comme un groupuscule d'irresponsables, et certains attentats tombent parfois à point nommé pour cautionner cette thèse. Le 13 mars, une bombe explosait en plein midi dans un restaurant. Le propriétaire est un fasciste, mais les victimes sont les clients et les employés. *France-Antilles* le journal local d'Hersant accuse immédiatement l'ARC qui dément en vain. Dans ce climat délétère, on ne sait plus qui manipule qui. Toutes les organisations, même celles dont les directions condamnent le terrorisme, ont des militants inculpés. Alors de plus en plus de Guadeloupéens se laissent séduire par la violence ? Ou toutes ces inculpations sont-elles destinées à mouiller tous les indépendantistes ?

Difficile de démêler l'écheveau, en tout cas, les barricades de juillet dernier ont assaini cet air empesté. Par leur nombre et leur détermination à défendre Faisans et les prisonniers politiques, les Guadeloupéens ont montré que les anticolonialistes n'étaient pas une minorité d'excités, poseurs de bombe.

F.C.

NOUVELLE-CALEDONIE

L'Etat aux commandes

La Nouvelle-Calédonie est l'un des terrains sur lequel s'empoignent gouvernement et opposition. Le Parlement siège en session extraordinaire. Le Sénat forme un nouveau recours devant le Conseil constitutionnel. En attendant que puissent se tenir les élections régionales, une réalité et une continuité demeurent, celles de l'Etat français.

Comme une balle de ping-pong, la loi Fabius sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie se balade entre le gouvernement et l'opposition. Déjà la loi amendée, notamment par le député PS, Raymond Forni, diffère du projet porté à la connaissance du FLNKS. Les conditions de déroulement des futures élections au Congrès, réunissant les élus régionaux sur le territoire, sont devenues l'enjeu d'une bataille politique dans laquelle le peuple kanak aurait bien du mal à se sentir présent.

Le Conseil constitutionnel, ces prétendus neuf « sages », ont annulé l'article 4 de la loi Fabius comme non conforme à la Constitution

de 1958. Cet article était relatif à la répartition des sièges entre les quatre régions créées par la loi.

L'Assemblée convoquée en session extraordinaire a augmenté le nombre de sièges de la région de Nouméa pour aller dans le sens du Conseil constitutionnel. « La décision me paraissait motivée. Il est bon que l'on équilibre les rapports entre les différentes communautés pour éviter que l'une d'entre elles ne soit écrasée. Mais je crois que l'on avait un peu forcé la dose : dix-huit sièges pour Nouméa sur quarante-six sur l'ensemble de l'archipel, c'était vraiment peu. Vingt et un sièges, comme vient de le décider l'Assemblée, cela me semble



Rencontre entre Pisani et Mermaz

correct », a déclaré au *Nouvel Observateur* le député du Val-d'Oise, Alain Richard. Précisons tout de même qu'il s'agit d'un député du Parti socialiste...

Il n'est pas sûr que la

droite ne parviendra pas à pousser plus loin son avantage au vu des reculades gouvernementales. En se coulant dans les institutions du gaullisme, François Mitterrand et les gouvernements successifs ont démontré qu'avant tout, il s'agissait pour eux de servir l'Etat français dans toutes ses dimensions. Face aux travailleurs en France comme face aux peuples soumis au joug du colonialisme français. Rien d'étonnant que lorsque l'ordre colonial est menacé comme cela a été le cas à partir du 18 novembre 1984, il n'ait de cesse de le restaurer, fût-ce en passant sur les cadavres d'Eloi Machoro, de Marcel Nonarro.

Le gouvernement n'est pas le serviteur de l'Etat que dans le domaine de l'ordre, il l'est avant tout dans la défense des intérêts du capitalisme français. Rien de surprenant donc à voir l'importance accordée tant par le ministre Pisani que par le haut-commissaire Wibaux à l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie. Ce dernier, interrogé par le *Quotidien de Paris*, le 14 août à la veille de son retour à Paris, insiste sur les projets économiques régionaux. « C'est aussi pour le développement des régions que je pars en France, afin de défendre les moyens budgétaires pour y parvenir et mes propres idées sur la Calédonie. Ce n'est absolument pas lié à la décision du Conseil constitutionnel et je n'y vais pas pour défendre les textes du gouvernement. »

On peut douter que celui qui a fait ses classes au service de la France néo-coloniale en Afrique servira les intérêts du peuple kanak. Mais surtout plus fondamentalement, peut-on penser que l'Etat français puisse abdiquer sa fonction de gardien du capital ? Là, ce ne sont plus les individualités qui comptent. Dans les ministères

pullulent les commis de l'Etat qui survivent aux gouvernements.

On peut faire confiance à François Mitterrand, qui a su comprendre les mécanismes de la V^e République, pour

choisir entre la défense de l'Etat français et celui des peuples qu'il opprime, tant il est vrai que ce sont deux choses inconciliables.

Jean-Jacques Laredo

Un budget macabre

Le budget 1986 prend un aspect beaucoup plus macabre que ses prédécesseurs. Non qu'il fasse œuvre originale. La même politique continue. Mais l'option prise, si elle s'avérait, confirmerait l'idée que de l'austérité, les travailleurs n'ont goûté que le hors-d'œuvre.

Sur 100 F dépensés, l'Etat consacrait en 1985 :

- 23,40 F à l'éducation et à la culture,
- 24,30 F au secteur social, à la santé, l'emploi et le logement,
- 15,70 F à l'action économique (investissements d'équipements, aides aux canards boiteux, subsides au privé, dotation du public),
- 24,90 F aux flics, aux magistrats, aux ambassadeurs, aux services fiscaux...

Ça c'était en 1985. Pour 1986, cela va changer.

Le ministère de l'Industrie se voit attribuer une somme à consacrer aux entreprises nationales qui frise l'obole. Soit 8,5 milliards (12,8 en 85). Or, cet argent de poche est déjà absorbé par Renault, l'acier et CDF Chimie vraisemblablement. Cela veut dire que si d'autres secteurs, d'autres entreprises battent

de l'aile, la bonne vieille loi de la concurrence jouera à plein sans rien attendre de « l'Etat-providence ». D'où une masse de licenciements particulièrement secs à attendre un peu partout.

Pour rendre plus doux certains licenciements, notre cher Etat va augmenter les dépenses dites de formation, en fait des congés-parking de reconversion et autres stages bidons.

L'enveloppe contenant la santé, l'emploi et le logement sort manifestement d'un régime d'amaigrissement draconien. Moins 16 % pour les dépenses de santé, moins 7,4 % pour l'ensemble. Quand on songe au milliard par année aloué aux flics pour améliorer leurs coups de matraque, il y a de quoi rêver.

1986 sera l'année de la chasse aux emplois des fonctionnaires. Eh oui, même

eux, même ces fainéants qui, s'ils ne gagnent pas grand-chose, avaient au moins la sécurité de l'emploi (air connu...). Cette fois, c'est fini. 5 000 emplois vont être supprimés dans les PTT (3 000 qui ne pourront plus dire qu'ils assurent...), 1 000 dans les Finances, 1 000 à l'Equipe et quelques centaines d'autres parmi les personnels administratifs de l'Education nationale.

Et pendant ce temps-là un petit cadeau... aux patrons. Les patrons, ces chevaliers des temps modernes, eux qui triment si dur pour faire marcher la boutique, méritaient bien du budget de l'Etat.

Et hop, les bénéfices non redistribués aux actionnaires (mais pas forcément réinvestis non plus) connaissent une baisse considérable de l'impôt les frappant. Cette recette facilite la reconstitution des fonds propres des sociétés, c'est-à-dire un procédé dont Thatcher et Reagan ont utilisé largement en leur temps.

Tous les sombres calculs de ce budget 1986 made in Mitterrand Fabius ne sont pas encore publics. Les chouchous sont déjà déterminés : les militaires, les flics et les patrons.

Jean Lantier

BWENANDO

LE PREMIER JOURNAL DE KANAKY

N°5 — 8 AOÛT 1985 HEBDOMADAIRE

THIO:

echec

à la

provocation

Guadeloupe

L'INDEPENDANCE

EN

MOUVEMENT

les NOUVELLES

au ras

du

caniveau

Il y a 40 ans

HIROSHIMA

ET NAGASAKI

le cancer nucléaire

VIENT DE PARAÎTRE

Bwenando, le premier journal de Kanaky
BP 1671 — Nouméa

Tarif des abonnements (1 an) :
430 F (8 550 CFP)

AFRIQUE DU SUD

Des sanctions en trompe-l'œil

Etat d'urgence. Plus de neuf cents personnes toujours détenues, torturées, menacées. Plus de six cents morts en un an. Des émeutes que rien ne veut endiguer. Le régime raciste moins décidé que jamais à passer la main se retranche dans le bunker de ses certitudes. Il y a, en effet, état d'urgence pour en finir avec l'apartheid. C'est le sens que Fabius a donné à ses décisions. Voire...

Lors du Carrefour international des libertés et des droits de l'homme, qui se tenait le 31 mai dernier, l'Afrique du Sud figurait en vedette dans les propos de Laurent Fabius. Le Premier ministre avait fait sien le délai de « dix-huit mois à deux ans » proposé par l'évêque africain et prix Nobel de la paix, Desmond Tutu, pour prendre des mesures concrètes contre le gouvernement de Pretoria.

Ce faisant Fabius marquait un début de réorientation dans la politique française à l'égard de l'Afrique du Sud raciste. Depuis le 20 mai 1981, où Lionel Jospin avait fait un effet de tribune à l'Unesco en agitant la menace de sanctions, le gouvernement français, du PC aux radicaux de gauche, s'était bien gardé de joindre le geste à la parole d'hier, si ce n'est dans le domaine combien peu stratégique du sport. Il est vrai que Jospin parlait au nom du Parti socialiste et que la gauche traditionnelle laissait le radicalisme verbal aux partis pour adopter le réalisme discret dans les cabinets ministériels.

Le même Jospin revenait à la charge lors de la réunion de l'Internationale socialiste en Tanzanie, les 4 et 5 septembre 1984, en déclarant que « le Parti socialiste continuera de faire pression sur les entreprises françaises pour qu'elles diminuent leurs investissements en Afrique du Sud et, si possible, cessent d'en faire. »

Un beau culot

Le 21 juillet dernier, le président sud-africain Pieter Botha proclamait l'état d'urgence dans les trente-six districts du pays secoués par des émeutes. Le 24 juillet, Fabius déclarait : « Pour toutes les personnes attachées à la jus-

tice et aux droits de l'homme, le régime d'apartheid en Afrique du Sud est inadmissible. Il institutionnalise la discrimination raciale. Il porte atteinte aux principes moraux et politiques qui fondent notre société. » Bon élève Fabius, on connaît par cœur sa leçon sur la démocratie, mais cela ne nous explique pas pourquoi, pas plus que votre prédécesseur, vous n'avez pris le chemin des sanctions contre l'apartheid. Attention ! nous répondra Laurent « droits de l'homme » Fabius, il y a un fait nouveau, comme dans les enquêtes policières : « Les événements de ces derniers jours montrent une nouvelle et grave détérioration. En instaurant l'état d'urgence, en conférant les pleins pouvoirs à l'armée et à la police, en multipliant les arrestations arbitraires, en donnant ordre de tirer sur les populations, le gouvernement d'Afrique du Sud accentue sa répression. »

Alors là, chapeau ! C'est qu'il serait presque convaincant qu'Yves Montand, le père Fabius. On croirait presque au numéro du type révolté par l'injustice. Faut dire qu'il se donne du mal. Il doit même se donner tellement de mal qu'il n'a pas beaucoup le temps de lire les journaux. Il faut vraiment avoir le culot d'un Premier ministre de François Mitterrand pour prétendre faire avaler ce prétendu bouleversement de la situation. N'importe quel observateur, tant soit peu attentif de la situation sud-africaine, est à même de constater que la proclamation de l'état d'urgence n'introduit aucune rupture fondamentale avec l'état de fait qui prévalait jusqu'alors dans les townships du pays.

« En conférant les pleins pouvoirs à l'armée et à la police », nous dit Fabius. Il ne sait peut-être pas que dans la nuit du 22 au 23 octobre 1984, 7 000 soldats et policiers ont ratissé les ghettos noirs, contrôlant 400 000 personnes, perquisitionnant des dizaines de milliers de logements et appliquant un autocollant orange aux personnes interpellées. « En donnant l'ordre de tirer sur les populations », poursuit le petit Laurent. Faut-il lui apprendre que le 21 mars de cette année, quatre mille manifestants noirs célébraient l'anniversaire du massacre de Sharpeville qui avait fait en 1960 soixante-neuf morts et



Le township de New Brighton, le deuxième du pays après Soweto : l'un des visages de l'apartheid

que la police a ouvert délibérément le feu sur la foule faisant dix-sept morts et vingt blessés. « En multipliant les détentions arbitraires », dit Fabius qui ignore sans doute combien les prisons sud-africaines sont peuplées par des prisonniers non jugés, et sans doute ignore-t-il aussi la fâcheuse fréquence avec laquelle on meurt en détention dans ce pays.

Des sanctions limitées

Mais enfin, dira-t-on, pour la première fois un gouvernement français prend une position « en flèche » contre l'apartheid surtout si on la compare à celle des autres pays occidentaux. Au royaume des aveugles, les

borgnes ont beau être les rois cela ne veut pas dire pour autant une vision d'aigle.

Les décisions françaises comportent trois volets. Rappel immédiat de l'ambassadeur à Pretoria, suspension de tout nouvel investissement français « dans quelque domaine que ce soit et sous quelque condition que ce soit » et saisie du Conseil de sécurité des Nations unies d'un projet de résolution condamnant l'Afrique du Sud et proposant des « mesures précises » à la communauté internationale.

La mesure de gel des investissements ne touche pas la collaboration franco-sud-africaine. C'est là qu'apparaît le caractère tout à fait limité des décisions de Fabius.

Investissement ne veut pas

dire commerce, aussi les relations économiques entre les deux pays se poursuivent (voir ci-contre). Les banques françaises, toutes nationalisées qu'elles soient, vont continuer leurs prêts bancaires à l'apartheid, aux organismes d'Etat sud-africains. Total n'interrompt ni sa participation à des entreprises sud-africaines, ni bien sûr son juteux contrat de fourniture de carburant à l'armée et à la police, ceux-là mêmes à qui les pleins pouvoirs sont confiés comme dirait Fabius. Comme s'il fallait en rajouter Framatome, dont l'Etat reste pour l'instant le seul actionnaire au travers du Commissariat à l'énergie atomique, n'a pas attendu plus de vingt-quatre heures pour annoncer que la centrale nucléaire de Koeberg, construite

par la France était enfin totalement opérationnelle.

« Le gouvernement français va-t-il prendre de nouvelles initiatives ? », demande le *Matin* au ministre de la Coopération, dans son édition des 17 et 18 août. La réponse de Christian Nucci est limpide. « Nous avons été les premiers à réagir contre l'Afrique du Sud. Nous allons maintenant continuer à exprimer notre position dans le cadre communautaire et préparer avec nos partenaires ce qui sera la réaction des Dix face à cette situation. » Autrement dit, pas question d'aller plus loin que ce qui a été annoncé par Fabius. La collaboration gouvernementale avec l'apartheid est loin d'avoir touché à sa fin.

Jean-Jacques Laredo

Un Township noir sous la surveillance de l'armée. Le blindé, appelé « hippo » a été testé dans la lutte antiguérilla en Namibie



Pour trouver une information régulière sur l'Afrique du Sud et l'activité du mouvement de masse, il est possible de se référer aux articles qu'a publié *Inprecor*, entre autres dans son numéro du 22 juillet dernier. Nous redonnons les coordonnées du Mouvement anti-apartheid. Par courrier 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Par téléphone : 770 20 09

AFRIQUE DU SUD

La collaboration prospère

Même si la France n'est que le 5^e partenaire commercial de l'Afrique du Sud, l'importance des relations n'est pas à sous-estimer. D'autant que la tendance dans de nombreux domaines a été au maintien voire au renforcement des liens.

Les relations entre la France et l'Afrique du Sud n'ont pas radicalement changé avec l'arrivée au pouvoir de la gauche. La présence des ministres communistes n'a pas eu d'influence particulière et les contrats signés durant leur participation gouvernementale n'ont pas remis cette dernière en question à l'époque. La symétrie est donc frappante avec le Parti socialiste, même si le PC met aujourd'hui les bouchées doubles.

La France est le cinquième partenaire commercial de l'Afrique du Sud, derrière la RFA, les Etats-Unis, le Japon et le Royaume-Uni. Elle représente environ 5 % du marché sud-africain.

La balance commerciale avec la RSA est déficitaire pour la France. En 1984, les importations françaises se montaient à près de six milliards de francs tandis que l'Afrique du Sud importait pour moins de quatre milliards et demi de francs. Diverses sources estiment à quatorze milliards de francs la valeur totale des biens français dans ce pays où résident 8 604 Français.

Parmi les exportations sud-africaines que la France achète, il faut citer tous les métaux précieux utilisés dans l'industrie de pointe : platine,

vanadium, diamant, sans oublier l'or dont l'Afrique du Sud est le premier producteur du monde capitaliste (49,5 % de la production mondiale en 1983).

Autre minéral qui figure en bonne place dans les importations françaises : le charbon. Paris est même le plus gros client de l'Afrique du Sud pour cette production. La tendance est à la hausse des achats : 1,2 milliard de francs en 1982, 1,5 milliard en 1983 et 1,9 milliard en 1985. Si l'EDF en est le plus gros consommateur pour ses centrales, les Charbonnages de France y allaient de leurs achats, y compris à l'époque où ils étaient dirigés par le communiste Georges Valbon.

L'embargo nucléaire contourné

Le nucléaire est aussi un domaine où les relations commerciales sont florissantes avec le pays de l'apartheid. Le 23 mai 1976, fort de la coopération déjà existante en la matière, ESCOM (l'EDF sud-africain, société d'Etat) commande la première centrale nucléaire du pays — et du continent — à un consortium français dont font partie Framatome, Alsthom et Spie-Batignolles. Le con-



Botha, lors de sa visite en France en juin 1984.

trat comprend la livraison de deux réacteurs de 922 mégawatts chacun. Le Crédit lyonnais, la Banque de l'union européenne, le Crédit commercial de France participent au montage financier.

Aussitôt installé à l'Elysée, Mitterrand annonçait que tous les contrats signés par le passé seraient honorés et dès le mois de juillet 1981 le premier réacteur était livré.

En novembre de la même année, la France, par l'intermédiaire de la Cogema (filiale du Commissariat à l'énergie atomique), avait permis à l'Afrique du Sud de contourner l'embargo nucléaire des Etats-Unis, imposé du fait du refus sud-africain de signer le traité de non-prolifération nucléaire.

Paris se réfugie derrière un accord avec l'Afrique du Sud

Apartheid : la réforme impossible

Les milieux d'affaires en Afrique du Sud et à l'étranger n'ont pas caché leur déception après le discours de Botha devant le congrès provincial du Parti national, au pouvoir depuis 1948. Contrairement à l'attente de ceux qui espéraient des réformes qui leur auraient permis de proclamer que l'apartheid évoluait dans le bon sens, Botha a fermé la porte à une remise en question des fondements du régime.

Dans les milieux occidentaux, on s'inquiète avant tout des risques à présent très réels de voir la situation aller vers une explosion sociale. Pour certains, il faut à tout prix mettre en avant les leaders les plus modérés. Christian Nucci, ministre de la Coopération, fait sienne l'idée de « veiller à ce que Desmond Tutu ne soit pas débordé. Si par malheur l'évêque modéré était marginalisé ce serait (...) le bain de sang ». Il est vrai que l'Eglise profondément antimarxiste offre des gages. D'autres par réalisme jouent la carte de la négociation avec le dirigeant emprisonné de l'ANC, Nelson Mandela. Mieux vaut pour eux peser sur ce mouvement nationaliste et même sa direction stalinienne que de laisser la poudrière exploser et leurs intérêts avec.

Une épreuve de force est engagée en Afrique du Sud à l'issue de laquelle le maintien du capitalisme, racial ou non, peut être remis en question. Le poids de la classe ouvrière noire et de ses syndicats indépendants jouera un rôle décisif. Aussi, nombreux sont les regards qui se tournent vers la grève générale que les mineurs vont entreprendre à l'appel du National union of mineworkers (NUM) qui constitue un test de première importance.

J-J. L.

garantissant que « les matières nucléaires utilisées dans la centrale de Koeberg seront réservées à des usages exclusivement pacifiques sous le contrôle international de l'Agence internationale pour l'énergie atomique de Vienne ». On peut imaginer ce que pèse un tel document quand un groupe de parlementaires américains vient de révéler que l'Afrique du Sud a bien procédé à un essai nucléaire dans l'Atlantique-Sud en septembre 1979.

Un peu d'oxygène pour l'apartheid

Renault a particulièrement soigné son implantation sur le marché sud-africain autour de trois modèles : R 5, R 9, et R 11. La représentation est exercée par Renault-Africa et l'investissement annuel se monte à trente-huit millions de dollars pour occuper un peu plus de 5 % d'un marché pourtant touché par la récession économique.

Mais l'un des plus beaux coups réussis par une entreprise française est le contrat décroché par l'Air liquide, déjà impliqué dans le complexe Sasol où l'Afrique du Sud transforme son charbon en gaz. C'est là que l'Etat-patron n'hésite pas à licencier tous les salariés qui ont osé participer à la grève générale du Transvaal en novembre dernier, même s'il a dû les réintégrer par la suite. Deux mois avant ces événements, en septembre 1984, l'Air liquide a signé pour 250 millions de francs le contrat de construction de la plus grosse unité mondiale de production d'oxygène (2 500 tonnes par jour), dont la mise en service est prévue pour fin 1986.

On ne sait pas si la municipalité communiste de Champigny-sur-Marne, où se trouvent les ateliers de l'Air liquide, a protesté ou si elle se félicite que l'on produise « français ».

Les banques françaises ne

sont pas en reste quand il s'agit de prêter de l'argent à Pretoria. De mi-1982 à fin 1984, vingt-trois banques françaises ont consenti vingt-deux prêts pour un montant total de 1,094 milliards de dollars. En comparaison avec la période 1979-mi-1982, cela représente une augmentation de 90,3 % ! Le 12 avril dernier, on pouvait lire placardé dans l'*International Herald Tribune* l'avis d'un prêt bancaire multinational à la société d'Etat sud-africaine Escom. On y trouve les noms du CCF, de la BFCE, de la banque Indo-Suez, de la BNP, de la Banque de l'union européenne, du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, sans oublier le Crédit lyonnais.

Des ventes d'armes clandestines

On ne saurait oublier les ventes d'armes clandestines. Sous le gouvernement Mauroy, jusqu'en mai 1982, un bateau danois, le *Eva Vesta*, a effectué à trois reprises le voyage entre Bordeaux et le port sud-africain de Durban, convoyant deux mille tonnes d'armes. Mais le brave Charles Hernu a juré la main sur le cœur qu'il n'était pas au courant.

Le tableau ne saurait être complet sans citer les moyens d'incitation. Comme l'écrit l'*Expansion* de cet été, « malgré la dépression actuelle, le marché sud-africain ne peut pas laisser indifférent ». Aussi, en plus de la French Bank of Southern Africa, de la Compagnie française d'assurances du commerce extérieur (COFACE) qui garantit les investissements français à l'étranger, les investisseurs français bénéficient du dynamisme du Poste d'expansion économique de l'ambassade de France à Pretoria.

Jean-Jacques Laredo

Quartier noir de Johannesburg.





No man's land

Après un film en Irlande (*les Années lumière*) et un autre au Portugal (*Dans la ville blanche*), Alain Tanner, cinéaste suisse, retourne chez lui. Cinéaste franco-suisse, il

se demande si « chez lui » ce ne serait pas plutôt de l'autre côté de la frontière (Godard, autre Suisse, a choisi depuis longtemps !). Mais les frontières font trace autant dans

la vie et la tête des gens que sur les cartes routières.

Les personnages de Tanner savent à peu près *qui* ils sont, on ne peut leur demander de savoir exactement *où* ils sont. Personnages coupés en deux, coupés entre eux, coupés entre réalité et désirs, voyageurs immobiles. Quatre personnes, en Suisse, butent contre cette frontière. Il n'y a que le passeur (argent « sale », bijoux) qui transforme la situation en art de vivre, va-et-vient constant, ronde des voitures, jusqu'à ce gros coup final et impossible où il perdra la vie : une manière comme une autre de s'en aller définitivement.

Il y a l'immigrée maghré-

bine, ouvrière, elle passerait bien mais ne le peut pas. Il y a la propriétaire-chanteuse de la boîte de nuit locale qui se trouve très bien là où elle est. Et le jeune homme, amoureux de l'immigrée, bien où il est lui aussi, mais les frontières ça sert bien à être passé.

Tout ce petit monde vit au rythme de la frontière, ça perturbe. Sans compter les frontières intérieures, l'amour, le couple, la fidélité, l'amitié. Et puis il y a les banquiers, les douaniers, les policiers, les indicateurs : une frontière ça brûle. Pas moyen de vivre en paix à côté de la frontière la plus pacifique du monde.

Piotr

La cavale impossible

Deux jeunes filles, l'une (noire) de la bonne société et l'autre (blanche) « zonarde », un pied dans la marginalité professionnelle, l'autre dans la délinquance, se font ramasser au cours d'une rafle. Elles s'échappent du commissariat lorsqu'une forcenée massacre à coups de fusil une bonne dizaine de policiers et un juge pour faire bonne mesure. On leur colle le tout sur le dos : poursuite impitoyable se conjugue avec cavale impossible. Cavale : elles se terrent dans les égouts et nous ne les quitterons plus, c'est une descente vertigineuse dans les bas-fonds de l'Amérique, celle de la clochardisation, de la drogue, de la prostitution, de la pornographie.

Très belle séquence de cet « immeuble » de planches

construit comme un vaisseau, pour des miracles du « vice », métropole de la marginalité, bateau ivre dans lequel s'entassent des dizaines et des dizaines de laissés-pour-compte, naviguant dans la nuit éternellement de « l'autre » Amérique.

En général ce genre de visite guidée dans les bas-fonds se fait en compagnie de policiers et la morale plus ou moins explicite tient du « passez moi tout ça au lance flammes ». Rien de tel ici, le guide y a ses habitudes et y appartient. Bien que la conclusion soit d'un optimisme assez surprenant, le film se tient à l'écart de trop de bons sentiments, malgré une morale pour le moins ambiguë, et se tient à l'écart de toute critique sociale réelle.

Piotr

Legend

« Il était une fois un royaume enchanté... » Cent minutes plus tard tout se termine bien : les forces du mal sont vaincues (représentées par un impressionnant Satan rouge, cornu, chaussé de pieds de bouc et par toute une cohorte d'êtres tordus et malfaisants), celles du bien triomphent (une princesse comme on n'en fait plus, un peuple d'elfes, une fée sortie tout droit de *Peter Pan*, un jeune garçon téméraire et écologiste), le monde est sauvé (une gigantesque forêt et ses anges tutélaires, un couple de licornes blanches). Le premier mérite du film de Ridley Scott est de renvoyer à la trappe tous ces « contes de fée modernes » à base d'ordinateurs amoureux, de jeux vidéo court-circuités et autres fadaïses technologico-performantes.

Tout ce que nous raconte

Scott, nous le connaissons par cœur et le plaisir que donne le film tient justement à cette reconnaissance. Les images de Scott, le plus souvent maniaquement soignées, ne renvoient pourtant pas à la panoplie complète du petit nostalgique. Elles ne font que rappeler cette évidence selon laquelle l'âge du cinéma et l'âge du merveilleux sont toujours contemporains, ce que le « fantastique » d'aujourd'hui s'évertue si fort à nous faire oublier.

Le plaisir du défilement des images est le même que celui de défilement du rêve. Cela dit nous avons connu, au sein même de ce « merveilleux », des scénarios plus sophistiqués et des mises en scène qui comptaient moins sur la beauté des décors pour exercer leur fascination.

Piotr

Pale Rider

Clint Eastwood qui siège habituellement à la droite de Reagan (ou à sa gauche, il ne s'agirait d'un écart que de quelques millimètres) est en passe d'être promu grand parmi les grands et une fervente unanimité se fait jour, de la Légion d'honneur de Jack Lang aux pâmoisons de *l'Observateur*. *Pale Rider*, parce que c'est un western, est un film complexe là où un polar n'aurait été que le dernier ressassement d'une idéologie douteuse. Parce que c'est un western, parce qu'il est placé sous l'invocation de la mort (« Un cheval pâle et son cavalier s'appelaient la mort, et l'enfer le sui-

vait... »), parce que la mort du western (fin des années 60) a effectivement ouvert pour le cinéma US les années d'enfer dont il ne sort guère.

Dans ces quelques millimètres qui séparent Reagan d'Eastwood s'engouffrent le cinéma, certes (si Reagan ne fut qu'un cabotin, on n'y voit presque que le juste retour des choses), mais aussi la richesse et les contradictions du western-histoire et du western-idéologie « complète » et complexe. Bref. Une communauté de pauvres chercheurs d'or (et il faut ici rendre à l'or toute sa dimension mythologique) est terrorisée

par une poignée de richards qui s'appuient sur un shérif corrompu. Un justicier solitaire et fantomatique, au sens propre du terme, vient remettre les choses en ordre.

Un très bon western, magistralement filmé et interprété, pesant lourd son poids de mythe, redoublé par la personnalité de Eastwood, l'état actuel du cinéma US et la politique reaganienne favorable aux riches et impitoyable aux pauvres. Beau et complexe, difficile peut-être : qu'attendre de mieux ? Qu'exiger en plus ?

Piotr

Les fantastiques années trente

Comparable à ce qu'avait été l'an dernier la reprise des cinq grands Hitchcock invisibles depuis des années, la programmation par le Studio Saint-Germain de six films fantastiques est un évènement. A compter du 14 août et jusqu'à novembre, ce sont six grands classiques de la Universal, firme plus ou moins « spécialisée » dans le genre durant les années trente, peu ou prou inédits en France, invisibles en tout cas depuis des décennies.

A peu de choses près six chefs d'œuvre. (*le Chat noir*, *la Momie*, *le Corbeau*) seraient les « meilleurs ». Bien qu'américains tous ces films viennent directement ou indirectement des grandes tempêtes qui ont secoué l'Europe après 1918 et jusqu'à la fin de la République de Weimar. Imaginaire torturé, relents de décomposition sociale, messianisme révolutionnaire avorté, c'est véritablement à la diaspora

poutique de l'Europe que nous avons à faire. Ulmer (*le Chat noir*) était autrichien, Freund (*la Momie*) allemand ainsi que Siodmack, scénariste du *Loup-garou* de Waggner. Quant à Bela Lugosi, star avec Karloff du cinéma de l'épouvante, il tint un rôle non négligeable dans la révolution hongroise de 1919 avec d'importantes fonctions militaires (*le Chat noir*, *le Fils de Frankenstein*, *le Loup-garou*, *le Corbeau*).

Edgar Poe, (*le Chat noir*, *le Corbeau*), cet associatif complet, ne pouvait que retrouver ces artistes « maudits » qui emmenaient avec eux l'héritage de l'expressionnisme allemand et anticipaient sur les monstres casqués et bottés à venir. Dans son histoire le cinéma, parfois, offre des moments qui sont aussi des moments d'histoire et de culture en général ; celui-ci en est un.

Reprises

Qu'est-il arrivé à *Baby Jane* ? D'Aldrich appartient à un mini-genre : le huis-clos tumultueux. Cette sorte de petit opéra à deux puis à trois voix, opéra de la perversion morale, de la jalousie, du morbide, de la haine, de la folie, est un brillant exercice de style où le vertige de la mise en scène est bien l'égal du vertige cauchemardesque où se débattent les personnages. Deux sœurs, vieilles, anciennes actrices, vivent ensemble après qu'un mystérieux « accident » de voiture eut rendu la plus célèbre invalide, la livrant aux caprices de sa sœur. Tout cela ira de mal en pis et de pis en pis. Autre cauchemar, autre folie.

La Vie passionnée de

Vincent Van Gogh de Minelli. Illuminé par les couleurs et la mise en scène, habité par l'admirable composition de Kirk Douglas (Anthony Quinn en Gauguin n'est pas mal non plus), le film est toujours l'un des plus audacieux à avoir été réalisé par un artiste sur un autre artiste. Film sur un peintre, c'est aussi un film sur la peinture et un film de peinture dont la mise en scène est entièrement bâtie sur les couleurs. Si le romanesque hollywoodien tient une place importante, Minelli le hisse naturellement à ce drame impitoyable qui se joue entre l'artiste et l'art, le travail et le doute, la vie et la mort.

Piotr





Stand de la LCR, lors d'un meeting des Commissions ouvrières à Barcelone.

INTERVIEW DE MIGUEL ROMERO,
DIRIGEANT DE LA LCR DE L'ETAT ESPAGNOL

«Présent partout où cela bouge»

Le VII^e Congrès de la Ligue communiste révolutionnaire (section dans l'Etat espagnol de la IV^e Internationale) a réuni deux cents délégués et observateurs à Madrid du 25 au 28 juillet. Les camarades ont débattu de leur place dans les mouvements de masse qui viennent de connaître deux succès (mobilisation anti-OTAN du 5 mai et grève générale du 20 juin) et de la construction du parti révolutionnaire.

□ La grève générale du 20 juin a été un immense succès. Comment la Ligue s'y est-elle investie ? Quel bilan en tirez-vous ?

Il faut d'abord rappeler que la victoire du Parti socialiste ouvrier espagnol en octobre 1982 a créé certaines illusions. Les gens n'espéraient pas beaucoup du PSOE, mais attendaient quand même une amélioration de la situation et de meilleures réponses notamment aux questions du chômage et de la reconversion industrielle. Mais il est vite apparu que le PSOE faisait une politique sociale beaucoup plus dure que n'importe quel gouvernement de droite. Dans ce contexte, certains secteurs ouvriers comme ceux de la sidérurgie et des chantiers navals, où les révolutionnaires ont un poids réel, sont passés à l'action et ont rencontré un appui social très important. Leurs mobilisations furent les plus importantes depuis 1978. Bien qu'isolés au sein des Commissions ouvrières durant le pacte social, les révolutionnaires avaient commencé à rencontrer un écho, ce qui modifia les rapports de forces à l'intérieur des CCOO. La crise du Parti communiste se

manifesta lors du congrès de cette centrale et la ligne de résistance gagna en influence dans les syndicats. Nous nous servions de cette situation pour faire pression sur la direction et faire passer notre thème principal d'agitation : la grève générale de solidarité. Nous n'arrivions pas à imposer cette idée jusqu'au moment où il y a eu la grande attaque contre la sécurité sociale. Alors, la direction, elle-même, soumise à une forte pression de la base, s'est décidée à convoquer la grève générale.

Avant la grève, il y a eu un travail important de préparation des syndicats combattifs avec la gauche révolutionnaire. L'envie de lutter était manifeste et nous avions décidé que 100 % de notre organisation, la LCR, serait dans les piquets. Ce fut une expérience inoubliable. Une grande partie des cadres qui ont tenu les piquets essayaient encore voici deux ans de justifier le pacte social.

C'est dire l'importance du 20 juin pour le futur. Nous avons fait la démonstration qu'il était possible d'organiser une grève générale en dépit de ce que disaient les directions syndicales. Mais le vrai changement dans la situation du

mouvement ouvrier est que beaucoup de gens ont compris qu'il fallait lutter même si les chances étaient limitées. C'est une volonté de résistance qui s'est exprimée.

□ Six semaines avant la grève, il y avait eu les manifestations contre l'OTAN et Reagan. Quels sont les relations entre les deux mouvements et quel est le rôle de la Ligue dans le mouvement anti-OTAN ?

La LCR avait commencé à organiser des référendums sur la question de l'OTAN dans les usines. Aujourd'hui c'est la politique généralisée dans les CCOO. Le mouvement a joué un grand rôle dans les mobilisations du 5 mai. De même, les organisations pacifistes ont appelé à la grève générale. Les relations entre les deux mouvements sont peut-être le facteur le plus déterminant de la situation politique pour l'avenir. Elles vont encore progresser, et c'est notre travail que de les renforcer.

□ Le VII^e Congrès de la LCR a beaucoup traité la question de la construction du parti et de l'organisation aujourd'hui. Quels étaient les termes du débat ?

Le plus important pour ce congrès fut de faire du parti un centre d'initiatives, d'actions dans les mouvements de masse, mouvement ouvrier, mouvement anti-OTAN, et aussi dans le mouvement féministe et la lutte contre l'oppression nationale. Dans chaque mouvement, nous développons une politique unitaire avec les secteurs les plus combattifs et les organisations de la gauche révolutionnaire.

Nous voulons avoir une image de parti d'agitation politique et sociale. Notre société, qui est d'une passivité assez grande, est cependant très sensible aux mouvements de masse. L'important aujourd'hui, c'est donc une agitation, une agitation radicale.

Nous allons réaliser cela sur trois thèmes : le syndicalisme de résistance, la bataille pour le référendum et la préparation de l'après référendum pour le mouvement anti-OTAN ; enfin, la bataille démocratique : dénonciation de la torture, dénonciation du climat antiterroriste et solidarité avec Euskadi.

Nous allons faire un effort énorme pour renforcer notre parti. Nous en avons beaucoup discuté dans ce congrès. Des camarades craignaient que notre effort pour renforcer le parti signifie un recul de notre politique unitaire traditionnelle et un recul dans la construction du parti révolutionnaire. Je ne le crois pas. Nous allons avoir une politique très unitaire dans la pratique et la meilleure aide qui puisse exister à notre projet d'un parti révolutionnaire serait que notre parti soit plus fort.

La Ligue veut être un parti présent partout où cela bouge et je pense que, dans les temps à venir, nous allons croître. Nous savons bien qu'un parti ne sort jamais d'une crise par le fait de la situation objective. Il faut se battre pour en sortir. Nous sommes en train de gagner cette bataille et ce VII^e Congrès en est une preuve.

Propos recueillis
par Alain Matesi

Il y a
quarante-cinq ans

La mort de Léon Trotsky

Il y a quarante-cinq ans, le 20 août 1940, Léon Trotsky était assassiné par un agent de Staline, Ramon Mercader. Avec la mort de Léon Trotsky disparaissait le dernier survivant de cette génération de dirigeants révolutionnaires d'Octobre qui, les premiers, s'opposèrent au stalinisme. Léon Trotsky allait, en constituant la IV^e Internationale, remplir cette « tâche irremplaçable » qui contre le stalinisme a permis de préserver les acquis révolutionnaires et aux jeunes générations de renouer avec le marxisme révolutionnaire. Ces passages de son testament montrent une fois de plus la trempe de ce révolutionnaire.

Ma haute (et sans cesse montante) pression sanguine trompe mon entourage sur mon réel état de santé. Je suis actif et capable de travailler, mais l'issue est manifestement proche. Ces lignes seront rendues publiques après ma mort.

Je n'ai pas besoin de réfuter une fois de plus ici les stupides et viles calomnies de Staline et de ses agents : il n'y a pas une seule tache sur mon honneur révolutionnaire. Je ne suis jamais entré, que ce soit directement ou indirectement, dans aucun accord de coulisse, ou même négociation, avec les ennemis de la classe ouvrière. Des milliers d'opposants à Staline sont tombés victimes de semblables fausses accusations. Les nouvelles générations révolutionnaires réhabiliteront leur honneur politique, et agiront avec les bourreaux du Kremlin selon leurs mérites.

Je remercie chaleureusement les amis qui me sont restés loyaux à travers les heures les plus pénibles de ma vie. Je n'en nommerai aucun en particulier faute de pouvoir les nommer tous.

Cependant, je me crois justifié à faire une exception pour ma compagne, Natalia Ivanovna Sedova. En plus du bonheur d'être un combattant pour la cause du socialisme, le destin m'a donné le bonheur d'être son époux. Durant les presque quarante ans de notre vie commune, elle est restée une source inépuisable d'amour, de grandeur d'âme et de tendresse. Elle a subi de grandes souffrances, surtout dans la dernière période de notre vie. Mais je trouve quelque réconfort dans le fait qu'elle a connu aussi des jours de bonheur.

Pendant quarante-trois années de ma vie consciente je suis resté un révolutionnaire ; pendant quarante-deux de ces années j'ai lutté sous la bannière du marxisme. Si j'avais tout à recommencer, j'essaierais certes d'éviter telle ou telle erreur, mais le cours général de ma vie resterait inchangé. Je mourrai révolutionnaire prolétarien, marxiste, matérialiste dialectique, et par conséquent intraitable athéiste. Ma foi dans l'avenir communiste de l'humanité n'est pas moins ardente, bien au contraire elle est plus ferme aujourd'hui qu'elle n'était au temps de ma jeunesse.

Natacha vient juste de venir à la fenêtre de la cour et de l'ouvrir plus largement pour que l'air puisse entrer plus librement dans ma chambre. Je peux voir la large bande d'herbe verte le long du mur, et le ciel bleu clair au-dessus du mur, et la lumière du soleil sur le tout. La vie est belle. Que les générations futures la nettoient de tout mal, de toute oppression et de toute violence, et en jouissent pleinement.

27 février 1940
Coyoacan

L. Trotsky